

**FRANCE-ALLEMAGNE :  
QUEL PARTENARIAT POUR QUELLE EUROPE ?**

## Sommaire

Introduction de Jean-Pierre Chevènement .....	7
<i>« L'idée de « noyau dur européen » a-t-elle un avenir ? »</i> par Henri de Grossouvre, directeur du Forum Carolus (Strasbourg) .....	10
<i>« Les conséquences du rejet du traité constitutionnel européen sur les relations franco allemandes »</i> par Stephan Martens, Professeur de civilisation allemande contemporaine à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux 3 .....	14
<i>« Une relecture du Traité de l'Elysée »</i> par Peter Zervakis, représentant de la Fondation Bertelsmann .....	20
<i>« Français et Allemands au sein des institutions européennes »</i> par Florence Autret, journaliste économique .....	24
<i>« La France, l'Allemagne et « l'Europe européenne » »</i> par Edouard Husson, Maître de Conférences à l'Université Paris IV-Sorbonne .....	29
<i>« France-Allemagne : le miroir du social »</i> par Patrick Quinqueton, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat .....	35
<i>« Le bilan de la réunification et les relations franco-allemandes »</i> par Thierry Le Roy, Conseiller d'Etat	
Conclusions par Jean-Pierre-Chevènement.....	51
Interventions de la salle .....	59



JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Chers amis, ce colloque de rentrée a pour but d'approfondir une question qui est au cœur de toute notre politique : de notre politique extérieure, mais aussi de notre politique intérieure tant sont étroits les liens qui se sont créés entre la France et l'Allemagne depuis maintenant quarante-deux ans : il y a quarante-deux ans qu'a été signé le Traité de l'Elysée. Mais ce lien est O combien plus fort, plus ancien, un lien très particulier puisque nos deux pays se sont opposés dans le passé mais ont su surmonter ces oppositions et tisser une relation qui, je le crois, n'a pas d'équivalent.

Je veux saluer l'ensemble des participants, sans oublier Monsieur Kordasch conseiller à l'Ambassade d'Allemagne qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.

Je vais donner tout de suite la parole à Edouard Husson, le directeur des études de la Fondation pour vous expliquer en quelques mots le déroulement de nos travaux de ce soir.

EDOUARD HUSSON

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'être venus nombreux ce soir, alors que l'année scolaire et professionnelle recommence à peine. Comme vient de le dire Jean-Pierre Chevènement, l'association pour la Fondation Res Publica a jugé utile, à moins de deux semaines d'une élection générale anticipée en République Fédérale d'Allemagne, de dresser un bilan de la relation franco-allemande. Le deuxième mandat de Gerhard Schröder a en effet marqué un net réchauffement des relations entre Paris et Berlin, après que les dernières années de ce qu'on appelait la République de Bonn eurent été, au contraire caractérisées, par la détérioration de ce qui avait été patiemment édifié, jusqu'en 1989, par Konrad Adenauer, Robert Schuman, Charles de Gaulle, Willy Brandt, Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt, François Mitterrand et Helmut Kohl.

Et, bien évidemment, puisque dans deux scénarios électoraux sur trois (je n'exclus évidemment pas la réélection de Gerhard Schröder mais je mentionne deux autres scénarios : l'arrivée d'une majorité CDU/FDP ou une grande coalition), Gerhard Schröder quitterait vraisemblablement la chancellerie, se pose la question de savoir si la coopération franco-allemande connaîtrait une nouvelle embellie ou un nouveau coup d'arrêt. Le possible successeur de Gerhard Schröder, Madame Merkel a déjà fait savoir que la relation avec la France resterait importante mais sans être privilégiée, exclusive, comme sous son prédécesseur.

Doit-on parler d'un retour à la situation d'avant 1998 ? On se rappelle que, dans ces années-là, les relations s'étaient détériorées, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons peut-être plus tard, au moins par allusion. Aujourd'hui, en effet, il n'est plus nécessaire de pratiquer la langue de bois : le cavalier seul de Helmut Kohl lors du processus de réunification de l'Allemagne ou de désunification de la Yougoslavie et l'obstination de François Mitterrand à voir la RFA abandonner la monnaie du « miracle économique allemand », ont profondément ébranlé la confiance réciproque établie durant quatre décennies entre les gouvernements successifs des deux pays. La politique française des années 1990 était secrètement obsédée par la question de la « puissance allemande », apparemment retrouvée et difficile à contenir.

La France a été d'autant plus agréablement surprise lorsque la République Fédérale d'Allemagne, en 2002-2003, a mis la première puissance économique du continent au service de la paix. L'Allemagne, la France et la Russie, trois nations que les deux guerres mondiales ont failli détruire définitivement, se sont entendues, face aux Etats-Unis, dans un partenariat stratégique pour la paix dont Henri de Grossouvre, qui préside aux travaux du Forum Carolus, think tank strasbourgeois, nous rappellera tout à l'heure qu'il est gros, également, de promesses économiques.

Mais qu'est-ce qui nous assure la durabilité du rapprochement de 2002-2003 ? Des observateurs pessimistes font remarquer que l'on a eu affaire à des circonstances bien particulières. Avec d'autres gouvernants mais aussi sous le coup de la déception devant le peu de résultats obtenus (la guerre d'Irak a eu lieu ; la France et l'Allemagne n'ont pas obtenu la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU...) ne sera-t-on pas tenté de s'orienter dans d'autres directions ? Certains avaient pensé que le meilleur antidote au caractère cyclothymique des relations franco-allemandes consistait dans l'élaboration d'une constitution européenne.

Or celle-ci a été rejetée, après avoir été soumise à référendum, par le peuple français. Stephan Martens, professeur de Civilisation allemande contemporaine à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux 3, analyste écouté des deux côtés du Rhin, nous livrera son point de vue sur les conséquences du rejet de la Constitution européenne pour le lien entre les deux pays.

Que reste-t-il alors ? Le traité de Nice ? Mais on a fait remarquer à juste titre que le poids de l'Allemagne et de la France y était moindre dans une

Europe élargie. N'y a-t-il pas à défendre une spécificité de la relation franco-allemande ? Où sont les références ? Peter Zervakis, représente la Fondation Bertelsmann, nous proposera une relecture du traité de l'Élysée et il nous posera la question de son actualité.

Mais dans quelle mesure les institutions contraignent-elles durablement les hommes et les peuples ? N'est-ce pas l'enseignement du référendum sur le traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas ? N'a-t-on pas dit, après le rejet de la Constitution européenne qu'en Allemagne aussi, soumis à référendum, le traité aurait pu être rejeté ? N'est-ce pas la double leçon de la crise sur l'Irak et de l'échec du processus de ratification du traité constitutionnel d'autre part ? A savoir : la coopération européenne ne peut être solide que si elle s'appuie sur les peuples, si elle assume les diversités culturelles, les traditions différentes. L'enjeu, pour demain, est celui d'un nouveau réalisme européen, loin des rêves d'uniformisation qui ont pu être ceux des pères fondateurs.

On peut poser la question des différences européennes à un niveau micropolitique. Florence Autret, journaliste économique et très bon connaisseur des réalités institutionnelles européennes, qui vient de publier une étude remarquable pour la « République des idées » sur les relations transatlantiques, nous parlera des différences d'approche entre Français et Allemands au sein des institutions européennes.

On peut poser la question du point de vue macropolitique. En reprenant la question des relations entre France, Allemagne et Etats-Unis, je montrerai, pour ma part comme ce qui a fait la force de la position de 2002-2003, c'est la convergence entre nos deux pays au nom des intérêts qui leur sont spécifiques. J'essaierai de montrer comme la retombée, relative, de l'élan de l'automne 2002, vient de ce qu'on n'a pas tiré toutes les leçons politiques de ce qui s'était passé, non seulement dans le rapport aux Etats-Unis mais aussi en ce qui concerne le rapport entre l'Europe et les nations qui la composent.

L'opposition, durable ou non, à la politique américaine pose d'abord bien entendu la question de ce qui différencie nos sociétés du « modèle américain ». Patrick Quinqueton, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, nous parlera de la mise en cause que représente la mondialisation pour les modèles économiques et sociaux en place des deux côtés du Rhin.

La question du chômage est devenue pour l'Allemagne, plusieurs années après la France, une question obsédante. Elle occupe depuis une dizaine

d'années l'essentiel des débats politiques. Au point que l'on peut se demander si l'Allemagne, comme la France, ne courent pas le risque d'être de plus en plus absorbées par leurs problèmes intérieurs et de négliger de plus en plus les intérêts européens et la politique de coopération avec l'autre grand pays de l'Union. Thierry Le Roy, lui aussi membre du Conseil d'Etat et membre du Conseil consultatif des programmes de la chaîne Arte, abordera la question de l'obstacle que peut représenter la réunification encore inachevée, du point de vue sociologique et économique, pour le déploiement d'une politique active de coopération européenne.

Enfin, Jean-Pierre Chevènement conclura nos travaux, en nous faisant part aussi bien de son expérience gouvernementale de la coopération franco-allemande que de ses réflexions pour l'avenir d'un partenariat franco-allemand au service d'une véritable indépendance stratégique et économique de l'Europe.

Je conclus cette introduction en demandant aux intervenants, de bien vouloir respecter un temps de parole, de dix minutes. C'est important que nous puissions ensuite avoir un débat entre nous et avec la salle.

Je cède tout de suite la parole à Henri de Grossouvre.

HENRI DE GROSSOUVRE
---------------------

*L'idée de « noyau dur européen » a-t-elle un avenir ?*

Je vais vous parler de Paris-Berlin, seule base crédible pour un noyau dur, mais aussi de Paris-Berlin-Moscou : sujet d'un livre que j'ai publié en 2002 (*ajouter références en note de bas de page*), dans le cadre de la campagne présidentielle et à la suite d'une note que j'avais rendue à monsieur Chevènement et d'un article publié dans le Figaro du 27 octobre 2001 où il était aussi question de l'actualité du gaullisme. Cet article a attiré l'attention d'un éditeur avec lequel j'étais en discussion pour d'autres projets éditoriaux. Presque un an plus tard, la France, l'Allemagne et la Russie adoptaient des positions communes lors de la crise iraquienne. Ce livre a ainsi bénéficié d'une certaine attention dans les milieux diplomatiques, politiques, et militaires. En juillet 2002, les président Chirac et Poutine et le chancelier Schröder se retrouvaient pour la première fois à Sotchi, sur la Mer Noire. Lors de la dernière rencontre, en mars 2005, le chef du gouvernement espagnol s'est joint à cette troïka. La coopération franco-allemande (Paris-Berlin) et la

coopération euro-russe sur la base d'un moteur franco-germano-russe (Paris-Berlin-Moscou) sont les deux revers d'une même médaille car elles sont la clé de la maîtrise des intérêts stratégiques de l'Europe et le moteur d'une politique réellement européenne. Paris et Berlin sont par ailleurs à même, d'inspirer de manière décisive la politique russe de l'Union. Je vais donc vous exposer les idées de base de l'axe Paris-Berlin-Moscou par rapport aux élections allemandes, puis je vous parlerai du livre que je prépare dans le cadre de mes activités à Strasbourg. Le think tank que je dirige à Strasbourg, récemment baptisé « Forum Carolus », étudie les modalités opérationnelles d'un noyau dur formé de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg, ainsi que de la Hongrie et de l'Autriche.

« Paris-Berlin-Moscou » repose sur une conception gaullienne de l'Europe et sur le constat que la France, l'Allemagne, et la Russie ont des intérêts économiques, culturels et stratégiques communs. Ces trois pays possèdent une masse critique suffisante et ont une position géographique privilégiée, la France au cœur de l'Europe occidentale et l'Allemagne en Europe centrale. La Russie, quant à elle fait le lien entre l'Europe orientale et le monde pacifique, seule région du monde connaissant à la fois une croissance économique et démographique (à l'exception du Japon). Les sujets stratégiques, pour faire court, sont ceux qui sont exclus aujourd'hui de ce que l'on appelle le partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Russie. Les secteurs stratégiques les plus importants dans le cadre de cette coopération sont les transports (secteur vital pour les pays continentaux), l'aéronautique et le spatial, et bien sûr le secteur énergétique. En 2002 la Russie a pour la première fois dépassé la production de pétrole de l'Arabie Séoudite, elle détient les plus importantes réserves de gaz du monde et maîtrise comme la France l'énergie atomique. En dehors de son territoire, les zones de production et de transport des énergies fossiles bordent son flanc sud, dans cette zone de tempêtes, autrefois route de la soie et aujourd'hui zone de production et de transport des énergies fossiles. L'Union Européenne et la Russie peuvent ensemble préparer l'après-pétrole. D'une manière générale, il y a par ailleurs complémentarité entre le besoin d'investissement en Russie et la capacité énergétique russe. En ce qui concerne le secteur aéronautique et spatial, il y a un très grand potentiel entre les sociétés ouest-européennes et les sociétés russes. Nous avons par exemple les moyens de construire ensemble le meilleur avion de combat de cinquième génération, c'est le sujet de discussions actuelles entre EADS et des sociétés du secteur aéronautique russes, sujet repris, par la suite par Dassault et ces mêmes sociétés. En mars 2005, a été lancé le premier satellite d'observation allemand de la base de Plesetsk, en Russie, fruit d'une coopération entre la Bundeswehr et l'armée française. Cela dit, bien que des rencontres des chefs



d'Etats et de membres des gouvernements se soient institutionnalisées entre la France, l'Allemagne et la Russie, il n'y a pas grand-chose de concret à part les exemples que je viens de citer. La déclinaison opérationnelle de la coopération entre les trois pays est encore à faire. Il y a eu une sorte de gesticulation diplomatique rhétorique, parfois brillante, mais « Paris Berlin Moscou » est loin d'avoir été concrétisé, verrouillé, économiquement et politiquement.

Aujourd'hui, à la veille des élections en Allemagne, les concertations entre la France, l'Allemagne et la Russie ont été très clairement remises en cause. Un article signé de Friedbert Pflüger, porte parole de la CDU-CSU au Bundestag pour la politique étrangère et proche de Madame Merkel est paru dans le Figaro du 18 juillet, veille de l'arrivée à Paris de Madame Merkel. En cas de victoire de la CDU-CSU, monsieur Pflüger écrit : « *l'axe Paris-Berlin-Moscou, forgé par le chancelier Schröder ne saurait être maintenu dans le futur. L'union européenne doit être un partenaire des Etats-Unis fort et sûr de lui-même. Elle ne peut être un contrepoids et les futures rencontres à trois des dirigeants politiques de Paris, Berlin et Moscou, -il reste donc une porte ouverte à des futures rencontres de chefs d'Etats- doivent servir la cohésion et la construction de la confiance en Europe* ». Le 20 juillet, le journal Die Welt se demandait quant à lui si l'axe Paris-Berlin-Moscou allait se briser (« *Bricht die Achse Paris Berlin Moskau ?* »).

Ce sujet primordial des relations stratégiques avec la Russie, mais aussi de celui de nos relations avec les Etats-Unis, de la nature de la relation que l'Union européenne devrait avoir avec la Turquie, divise actuellement l'ensemble de la classe politique. La ligne de partage traverse les partis, on trouve des alliés, des partisans d'une coopération stratégique avec la Russie, autant au parti socialiste qu'à l'UDF ou à l'UMP, et on y trouve des opposants au sein des mêmes formations.

Voilà pour Paris-Berlin-Moscou. Je n'ai malheureusement pas le temps d'entrer dans les détails. Une association a été créée peu après la publication du livre « Paris Berlin Moscou », vous en trouverez les principaux textes sur le site [www.paris-berlin-moscou.org](http://www.paris-berlin-moscou.org) que je vous invite à visiter.

La coopération euro-russe sur une base Paris-Berlin-Moscou est le revers de la médaille de la coopération franco-allemande, car la coopération franco-allemande peut inspirer la politique russe de l'Union, et car les deux peuvent être le moteur d'une Europe pouvant peser sur la scène internationale d'un monde redevenu multipolaire. Comme l'ont souvent fréquemment rappelé les Commissaires Lamy et Verheugen lors de leurs conférences de presse

communes sur le sujet, il n'y a pas de noyau dur crédible en dehors d'une base franco-allemande. En dehors de ce que l'on dit habituellement sur la valeur symbolique et représentative pour l'ensemble de l'Europe des compromis franco-allemands, je vous rappelle que la France et l'Allemagne représentent 142 millions d'habitants et participent pour 41% au budget de l'Union.

Comment et par quels moyens peut on, après le non au référendum, relancer une dynamique européenne ?

La proposition du Forum Carolus, à la suite d'une tribune que j'avais publiée dans le Figaro du 15 juin 2005 : « Une alternative au non à Strasbourg », est la suivante : autour de la France et de l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, pour des raisons géographiques et culturelles ont vocation à partager cette ambition (on se souviendra des rencontres de Tervuren d'avril 2003 sur la défense), à ces quatre pays, nous ajoutons deux pays d'Europe centrale, l'Autriche et la Hongrie. Vienne se trouve à l'est de Prague, bien que pour l'anecdote les Viennois parlent de Osterweiterung. La coopération franco-allemande est perçue avec inquiétude par les petits pays et plus particulièrement par les pays d'Europe centrale. Avec quatre petits pays, deux à l'Ouest et deux en Europe centrale, le noyau dur est plus équilibré. Il y a continuité territoriale et ouverture vers l'Europe centrale. Après le conseil européen de décembre 2003 et l'échec partiel de la CIG sur le projet de traité constitutionnel, Peter Medgyessy, chef du gouvernement hongrois a rencontré le président français. Puis le ministre hongrois des affaires étrangères, Laszlo Kovacs, et le premier ministre Peter Medgyessy ont déclaré, à l'occasion d'une conférence de presse, que la Hongrie souhaitait participer à ces projets et faire partie d'un futur noyau dur. Strasbourg, en dehors de sa vocation européenne et de son rôle central et symbolique entre la France et l'Allemagne, est aussi comme le reste de l'Alsace, la porte d'entrée historique, culturelle, et économique vers l'Europe centrale. Comme me le rappelait récemment un député européen originaire de Bavière, un slovène, un croate, ou un habitant de Lvov se sentent chez eux à Strasbourg.

Le Forum Carolus travaille donc sur les modalités d'un tel noyau dur, sur son fonctionnement institutionnel au sein de l'Union, sur son potentiel économique et politique, et sur le rôle qu'il pourrait jouer dans les domaines de la sécurité et de la défense. La relance par la défense autour du tandem franco-allemand a aussi été évoquée par Karl Lamers au lendemain du référendum français (Le Figaro, 31 mai, « Karl Lamers : L'Europe de la défense en priorité »). Remarquons en passant que la position de madame Merkel sur la coopération franco-allemande et sur la Russie est loin d'être représentative de

son parti. Paris-Berlin et Paris-Berlin-Moscou sont les deux piliers d'une politique européenne digne de ce nom. L'histoire s'accélère, à l'est de l'Europe, les alliances stratégiques se mettent en place (rencontres turco-russes au Kremlin en juin dernier sur l'Asie centrale, projet d'oléoduc Iran-Inde passant par le Pakistan, mise en place rapide du triangle Chine-Inde-Russie après la rencontre des ministres des affaires étrangères de ces trois pays également en juin dernier, renforcement du groupe de Shanghaï...) Les pays d'Europe risquent de sortir de l'histoire s'ils ne s'organisent pas eux aussi pour prendre à leur charge leurs intérêts stratégiques.

Nous publierons en 2006 un livre sur ce projet de noyau dur et organiserons des conférences et séminaires à Strasbourg. J'espère que nous aurons l'occasion d'en discuter lors du débat. Je vous remercie pour votre attention.

EDOUARD HUSSON

Merci.

Je passe la parole à Stéphane Martens, de l'université de Bordeaux-III, qui va, dans la continuité de ce que vient de dire Henri de Grossouvre, aborder la question des conséquences de l'échec du traité constitutionnel pour les relations franco-allemandes.

STEPHAN MARTENS

*Les conséquences du rejet du traité constitutionnel européen sur les relations franco-allemandes*

Je vais essayer de traiter en dix minutes l'avenir des relations franco-allemandes après le « non » français au référendum.

J'aborderai plusieurs points : les réalités politiques, le noyau dur, les coopérations renforcées et, évidemment, la question de l'intérêt d'avoir une relation franco-allemande forte.

Les réalités politiques sont les suivantes :

A une semaine d'intervalle, les résultats des élections régionales en Rhénanie du Nord – Westphalie, le 22 mai, puis le « non » au référendum ont provoqué une crise profonde – c'est ce qu'on lit dans la presse – au centre de

laquelle se trouve le couple franco-allemand.

Malgré la redéfinition du rôle de la France et de l'Allemagne dans l'Europe élargie - elles vont continuer à jouer un rôle essentiel dans la construction européenne - elles sont apparemment affaiblies et peinent actuellement à donner à l'Union un nouvel essor. L'échec des négociations sur le budget européen 2007-2013 à Bruxelles à la mi-juin en serait un exemple par excellence.

On dramatise même les enjeux en les réduisant à un choix entre une Europe politique-puissance et une Europe qui se limiterait à une vaste zone de libre-échange. Pourtant rien n'est simple et, surtout, la crise de confiance pourrait n'être que passagère si les gouvernements cherchaient à mieux répondre aux attentes de leurs peuples.

Il reste que pour Paris et Berlin, l'élargissement de l'Union européenne et la modification du processus de prise de décision, les règles de l'unanimité et la nécessité de coalitions permanentes, constituent un cadre où il devient difficile pour ces deux pays de préserver une sorte de leadership, en tout cas, de rester le moteur de l'Europe.

De plus, à terme, la perspective de l'entrée de plus de soixante-dix millions de Turcs dans une Europe dont on s'est toujours refusé à définir les frontières, risque de porter un coup de grâce à l'utopie européenne.

C'est bien la raison pour laquelle, depuis quelques semaines, quelques mois, on reparle du concept de noyau européen, voire de coopération renforcée.

Tout d'abord le noyau européen. Une Europe forte ne pourra paradoxalement naître que d'un « rétrécissement » d'un « assainissement par dégraissage », [excusez la formule, reprise par certains collègues] : il s'agit de ne pas remettre en cause le cadre européen mais de créer une sorte de cœur agissant au sein duquel les Etats membres qui le souhaitent feront avancer la construction européenne sans être empêchés par les autres, c'est la *Kerneuropa*, le noyau européen de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble, théorie qu'ils avaient énoncée, déjà, en 1994. Sans souscrire obligatoirement à l'idée d'un prolongement politique dans un cadre institutionnel fédéral, l'idée était quand même très intéressante dans la mesure où elle suggérait d'opposer un centre consolidé aux forces centrifuges dues à un élargissement constant. Dans un entretien au *Figaro* du 31 mai dernier, Karl Lamers, suite au « non » français, a proposé une relance politique de l'Europe en axant la coopération franco-allemande autour d'une perspective de défense européenne. Plus récemment encore, dans la revue *Internationale Politik* du mois de juillet dernier, il insiste sur le fait que « *Frankreich und Deutschland sind eben der Kern des Kerns und sie bleiben es auch nach dem französischen Nein* » : La France et l'Allemagne sont le noyau du noyau et elles vont le rester aussi

après le non français ».

L'inconvénient d'un noyau dur, d'un noyau franco-allemand, c'est bien sûr le risque de tendre vers un directoire, c'est le risque d'être exclusif, c'est aussi la difficulté d'articulation entre le noyau et la Grande Europe qui a déjà ses propres institutions.

La coopération renforcée est-elle une alternative ?

La coopération renforcée est plus souple que le noyau. [En 1994, Edouard Balladur parlait des cercles concentriques.] Mais le mécanisme reste lourd et le risque d'une dérive vers une participation plus large est évident, comme, dans le cadre actuel du Traité de Nice : huit Etats au minimum peuvent se lancer dans une coopération renforcée, mais celle-ci n'est pas exclusive : d'autres peuvent s'y rajouter dans différents domaines, sauf en matière de politique étrangère et de défense.

La coopération renforcée est donc un instrument de l'intégration par la flexibilité.

Est-ce l'idéal ?

Il y aurait une coopération renforcée pour la fiscalité, une autre pour le salaire minimum, pour la technologie, pour l'environnement. Certains pays pourraient participer à l'une mais pas à l'autre... « *Quel bazar !* », je cite Jacques Delors lui-même il y a quelques années.

Le dilemme subsiste concernant le noyau dur :

Si on formalise un cœur agissant, un noyau moteur composé de deux, voire de trois Etats, les grands pays par exemple, on braque les petits pays... Et si on ne le formalise pas, il perd de son caractère structurant.

Qu'en est-il, après ces quelques réflexions rapides, du couple franco-allemand, d'un resserrement des liens franco-allemands ?

La question centrale qui se pose est celle de la compatibilité entre les intérêts allemands et français à l'heure actuelle et dans l'avenir. La question mérite d'être posée puisque vraisemblablement, dans deux semaines, nous aurons une nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne<sup>1</sup> et, comme vous le savez, les représentants de la CDU-CSU tiennent un discours plutôt atlantiste.

J'évoque simplement quelques questions sans rentrer dans le détail, nous pourrions en débattre tout à l'heure.

---

<sup>1</sup> Ce colloque s'est tenu le 7 septembre 2005, avant les élections allemandes.

Première idée : du côté allemand, il faut évoquer cette étonnante idée du rôle de l'Allemagne en tant que puissance protectrice des petits Etats et surtout des Etats de l'Europe centrale et orientale au sein de l'Europe élargie. Il est difficile d'évaluer l'influence réelle de cette idée sur la politique européenne du gouvernement fédéral mais elle est quand même tout à fait étonnante parce qu'elle définit la place de l'Allemagne en Europe, non pas du côté des « grands » mais plutôt du côté des petits Etats. Je crois que la place politico-stratégique de l'Allemagne en Europe n'a pas changé depuis 1945, elle est à l'Ouest et, en tout cas, aujourd'hui comme hier, à côté de la France.

Deuxième idée : la rhétorique de l'Allemagne médiateur entre l'Europe (donc la France) et les Etats-Unis. Je ne vais pas m'attarder parce qu'Edouard Husson en reparlera tout à l'heure. Depuis les années 1980, on entend souvent, du côté allemand, que l'Allemagne est prédestinée à jouer le rôle de médiateur entre l'Amérique et l'Europe. Mais cela peut créer aussi des malentendus, car vouloir servir de médiateur implique aussi de jouer le rôle d'arbitre. L'Allemagne, c'est une évidence, fait partie de l'Europe et l'idée selon laquelle l'Allemagne ne devrait pas choisir entre Washington et Paris est dépassée et politiquement erronée : la priorité de Berlin doit être l'Europe.

Mais il y a un vrai problème dans tous les partis politiques allemands : je rappelle simplement Joshka Fischer, qui, dans son discours sur l'avenir de l'Europe en 2000, parlait de noyau franco-allemand, plus exactement de centre de gravitation, autour de la France et de l'Allemagne, mais abandonne cette vision en 2004 pour parler d'une dimension stratégique de l'Europe qui impliquerait l'entrée de la Turquie dans l'Union, l'intégration du Moyen Orient dans un vaste ensemble occidental et, tout ceci, via un nouveau partenariat transatlantique...

Karl Lamers, dans la revue précitée, met en garde les responsables de la CDU : « *Paris et Berlin*, dit-il, *doivent prendre les devants et former le cœur d'un noyau dur européen* ». Je pense que si la CDU et la CSU reviennent au pouvoir, elles n'échapperont pas, elles non plus, à un réexamen de la situation.

Troisième idée : dans l'Europe des vingt-cinq, bientôt des vingt-sept, voire des vingt-huit, le concept d'Europe à géométrie variable n'offre pas une voie de sortie satisfaisante. Il ne s'agit pas de fonder une union politique entre la France et l'Allemagne dont personne ne voudrait. Dominique de Villepin, Günter Verheugen, Pascal Lamy, n'avaient d'ailleurs proposé de lancer une union franco-allemande que dans certains domaines bien délimités. Il n'a jamais été sérieusement question de procéder à une fusion des deux Etats. Soyons réalistes : personne ne souhaite la disparition des Etats-nations, les Allemands non plus. Si la CDU-CSU prône un siège européen commun au

Conseil de sécurité des Nations Unies, c'est une illusion, ce sont des Etats qui composent l'ONU et non des groupements d'Etats.

Selon moi, envisager l'avenir d'une Europe dynamique autour d'un noyau européen me paraît une évidence. L'Europe puissance n'existait pas à quinze, elle n'existe pas à vingt-cinq, elle n'existera pas davantage à vingt-sept et plus. L'Europe puissance, en tant qu'entreprise de l'Union dans son ensemble, c'est fini et, si l'Europe est en voie constante d'élargissement, des marges d'action ne peuvent être trouvées que sur des formes d'organisations plus restreintes, ce qui ramène, qu'on le veuille ou non, à la problématique du noyau.

Je termine par les arguments en faveur d'un noyau franco-allemand :

Bien avant l'organisation du référendum, Nicolas Sarkozy avait brisé un tabou en juin 2004, dans le *Financial Times* en déclarant que l'axe franco-allemand n'était plus suffisant pour faire avancer l'Union européenne, qu'il fallait pouvoir compter sur un groupe de six ou plus. Certes, mais jusqu'à présent, ce sont la France et l'Allemagne, avec quelques partenaires, qui ont réellement accepté que s'installe autour des intérêts nationaux un noyau d'intérêts communs européens.

Jusqu'à présent, le moteur franco-allemand a été indispensable pour faire progresser, à chaque étape, la construction européenne, on a vu dans les périodes récentes qu'il restait indispensable pour régler les grands problèmes européens.

Ce qui s'est passé lors de la guerre d'Irak est totalement nouveau et, à mon avis, atteste peut-être une disponibilité nouvelle de l'Allemagne à accepter une certaine autonomie européenne. Si c'était le cas, il y aurait une réelle occasion pour la France.

Pour l'instant, c'est donc le partenariat franco-allemand qui est en mesure d'entraîner les autres. Pour qu'il reste fort, il faut surtout que ce partenariat se transforme en une véritable alliance stratégique : l'intérêt pour Paris et Berlin est de continuer à donner des impulsions décisives pour concevoir l'Europe comme un ensemble géopolitique, une Europe capable un jour d'agir sur le plan international, d'influencer le cours des choses et de définir ses objectifs. En ce sens, le tandem franco-allemand doit rester l'élément porteur de la cohésion européenne.

En conclusion, je lance quelques pistes de réflexion qui pourront peut-être susciter débat.

En dévoilant son programme électoral, la CDU-CSU prône un retour à l'atlantisme traditionnel de l'Allemagne, donc un rapprochement avec Londres et Washington, au détriment, bien sûr, de Paris. A Paris, le 19 juillet dernier, Angela Merkel a fortement remis en cause l'axe Paris-Berlin-Moscou que

Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont cherché à faire fructifier après la guerre d'Irak.

Dans l'article de Friedbert Pflüger, porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU pour les questions de politique étrangère, paru dans *Le Figaro* en juillet dernier, que Henri de Grossouvre citait tout à l'heure, la question du noyau n'a pas été évoquée une seule fois. Le risque d'une distanciation, peut-être provisoire, entre Paris et Berlin est donc réel. Même si le risque de délitement du couple franco-allemand ne me paraît pas sérieux. Je pense, en revanche, que, dans les quelques mois à venir, à l'approche des élections présidentielles, la balle va se situer dans le camp français. L'idée d'une accélération du véhicule Union Européenne par un moteur turbo Paris-Berlin est plutôt du domaine des illusions, en tout cas jusqu'en 2007.

Mais il reste que ce n'est qu'une alliance fonctionnelle qui permettra aux Européens d'avancer. Le tandem franco-allemand a tout intérêt à prendre au sérieux l'idée d'un noyau européen.

Rappelons-nous les tentatives légitimes ou non (ce n'est pas la question ici) de certains pays, lors des négociations au sein de la convention sur l'avenir de l'Europe, pour chambouler certaines règles.

Rappelons-nous les tendances anglo-saxonnes en Europe centrale pour s'adosser aux Etats-Unis, parce qu'aujourd'hui – et demain sûrement encore – subsiste un malaise entre l'Allemagne et la Russie.

La seule solution pour ne pas être paralysé, c'est une relation franco-allemande forte, une relation de confiance. Il y aura certainement beaucoup de cris mais je ne vois pas d'alternative.

Il faut espérer que les inconvénients créés d'une carence de l'Europe puissance forcent Paris et Berlin à réagir et pour cela les deux capitales devraient être à la pointe d'une réflexion pragmatique sur la dimension d'une Europe élargie et développer un concept stratégique commun.

Merci.

EDOUARD HUSSON
----------------

Merci beaucoup pour cet exposé brillant, synthétique, qui, certainement, nous donnera à réfléchir.

Je donne la parole à Peter Zervakis.



*Une relecture du Traité de l'Elysée*

Je voudrais adresser des remerciements à la Fondation Res Publica, à Monsieur le ministre et à Monsieur Husson qui ont bien voulu organiser cette manifestation d'un grand intérêt.

Avant de nous livrer à des considérations politiques, il faut peut-être mettre l'accent sur l'absence de communication - peut-être l'un des signes les plus marquants actuellement - entre la France et l'Allemagne, et constater l'évolution différente que connaissent nos deux sociétés, des deux côtés du Rhin. En effet, en Allemagne, on a pour habitude de promouvoir les groupes de réflexion, les fameux think tanks dont on a parlé, et de mettre l'accent sur des fondations qui bénéficient d'ailleurs d'avantages fiscaux alors qu'en France, dans ce domaine, me semble-t-il, on en est encore aux balbutiements.

Si l'on veut vraiment construire l'Europe et lui donner la dimension qu'elle mérite, il faut promouvoir davantage l'idée d'une Europe transnationale. Cette idée est déjà vivante mais il faudrait l'encourager à se concrétiser et à se développer.

Pour en venir au sujet de mon exposé qui porte sur l'héritage que représente le traité franco-allemand signé voici quarante-trois ans et sur l'importance que revêt aujourd'hui encore ce traité, je dirai sobrement que ce traité n'a pas réussi à rapprocher les deux sociétés dans leur recherche d'un langage commun.

Commençons néanmoins par une remarque positive : je crois que le Traité de l'Elysée a une forte symbolique et, en ce qui concerne son caractère, qu'il est marqué par ce que je qualifierai de « bilatéralisme complémentaire ». Dans ce cadre-là il a fait ses preuves puisque, par le passé, depuis l'après-guerre et jusqu'à une époque récente, on peut dire que ce traité a été caractérisé par un plus grand nombre de réussites que de défaites ou d'échecs.

Pourquoi en est-il ainsi ? J'ai vérifié les chiffres très récemment : il existe quelques 2300 jumelages entre des villes françaises et des villes allemandes, les économies des deux pays sont fortement imbriquées : quelques 2500 sociétés allemandes sont implantées en France et quelques 1500 sociétés françaises implantées outre-Rhin. Il existe un réseau maillé extrêmement dense en ce qui concerne les consultations au niveau gouvernemental, en plus de celles qui ont lieu dans le cadre de l'Union européenne. Il y a également des infrastructures sociales uniques.

Mais ces différentes réussites - qui, d'ennemis héréditaires nous ont conduits au stade de la réconciliation - nous ont amenés à développer ce que je

qualifierai de mythe franco-allemand, c'est à dire d'une entente franco-allemande qui serait tout à fait incontournable.

Bien sûr de très nombreuses réussites ont été enregistrées au cours de ces décennies : la communauté économique européenne, le grand marché intérieur, le Traité de Maastricht, la mise au point de l'euro, le Traité de Schengen, tout ceci étant perçu par les observateurs comme lié à la locomotive, au moteur franco-allemand. On est donc parti de l'hypothèse qu'il était tout à fait patent et naturel que cette construction européenne repose sur le travail réalisé par nos deux pays, ce duo qui a pris une place prédominante.

Cela étant, nous connaissons un dilemme :

Plus l'Union européenne s'élargissait vers le sud et vers l'est, moins ces nouveaux partenaires se satisfaisaient de cette situation. Ils étaient, au contraire, de plus en plus irrités par cette espèce de pilotage, de leadership franco-allemand, irritation qui, à la suite de la crise irakienne, a soulevé une coalition contre ce duo franco-allemand.

Le dilemme se manifeste également par le fait que les pays petits et moyens, notamment ceux d'Europe centrale et de l'est, considèrent que ce tandem franco-allemand (dans lequel la France a le rôle prépondérant, tandis que l'Allemagne « rame » derrière) défend essentiellement des intérêts nationaux.

Des doutes surgissent : la France a le sentiment d'être de plus en plus isolée, notamment après la réunification de l'Allemagne et l'élargissement de l'Europe vers l'est. On voit, de l'autre côté, une grande Allemagne dans laquelle on songe de plus en plus à rétablir une certaine parité, un certain équilibre. L'Allemagne, de son côté, ne se sent pas comprise par la France en raison de ce que je qualifie dans mon exposé de facteur perturbant : le facteur géopolitique. La géopolitique était un mot tabou en Allemagne par le passé. Depuis la réunification, on l'utilise beaucoup plus volontiers d'autant plus que l'élargissement ne signifie pas forcément l'approfondissement de la réalisation de l'Union européenne.

En conséquence, depuis le début des années 1990, on assiste à des dissensions de plus en plus importantes entre les deux partenaires du couple franco-allemand : du côté allemand, on est davantage inspiré par des motivations commerciales qui poussent l'Allemagne, toujours davantage, à se développer et à se projeter vers l'Europe de l'est alors qu'en France, notamment depuis le résultat du référendum, on revendique un approfondissement, on met l'accent sur des réformes institutionnelles, on parle de noyau européen dans l'espoir de ranimer ce que l'on connaissait à la belle époque de l'Europe des six.

Cette situation risque de s'exacerber car le moteur franco-allemand, non seulement a des ratés, mais il a calé, notamment depuis Maastricht.

Pourquoi ? En Allemagne, il n'est plus question d'engagement

inconditionnel ni de s'impliquer à fond pour le développement de cette Europe et, en France, on a le sentiment que le leadership que la France exerçait – de manière non dite – dans le couple franco-allemand, se délite à mesure du processus d'intégration. La France se voit donc un peu dans une situation de régression.

Par ailleurs les deux peuples, des deux côtés du Rhin, ont perdu toute confiance dans le fonctionnement des institutions d'une Union qui leur avait promis le bien-être, l'emploi, la sécurité, notamment sur le plan social, des promesses qui n'ont pas été et ne peuvent pas être tenues, notamment en raison de la mondialisation.

Nous assistons à une sorte de perte de vision sur l'ensemble des institutions européennes dont le fonctionnement a de quoi décontenancer un peu, notamment du fait que ces institutions, à Strasbourg ou à Bruxelles, ne fonctionnent pas du mieux possible. Les peuples ont donc l'impression qu'il n'y a pas de leader, plus de moteur et que, en définitive, l'élargissement ayant apporté plus de pluralisme, plus d'hétérogénéité, cet ensemble est encore plus difficile à appréhender. La tendance est donc, ici et là, à créer des groupes thématiques sur tel ou tel sujet : le groupe euro, le groupe Schengen... On risque de déboucher sur la création d'une multitude de groupes ne s'intéressant qu'à certains sujets précis qui n'ont rien à voir avec ce qu'on a précédemment baptisé « le noyau de l'Europe ».

J'en viens à la question de départ : quel est l'avenir du Traité de l'Elysée ? Je parle bien du Traité de l'Elysée et non du partenariat franco-allemand.

Très clairement, je ne vois pas d'avenir pour un traité uniquement bilatéral et restrictif.

Dans le cadre de ces groupes d'intérêts dont j'ai parlé, dans le cadre de l'hétérogénéité que j'évoquais il y a un instant, de ces conflits d'intérêts que nous connaissons aujourd'hui à vingt-cinq et , bientôt peut-être à trente, je crois qu'on ne peut plus parler de centre franco-allemand pour l'avenir.

Il ne faut pas non plus peindre la situation tout en noir. Dans le cadre de cette intégration différenciée, une tendance peut se dessiner : les deux grands pays peuvent continuer à jouer un rôle important, et même gagner en importance à condition d'être eux-mêmes extrêmement actifs dans le plus grand nombre de ces groupes d'intérêts auxquels je faisais allusion il y a un instant.

Ces groupes peuvent s'articuler autour d'une coalition à trois qui peut être constituée par la France, l'Allemagne et le Royaume uni , on peut aussi songer au groupe de Weimar : la France, l'Allemagne et la Pologne, sachant que dans ce dernier cas, il est regrettable que le Royaume uni se trouve dans une situation marginalisée.

Quels sujets devraient être abordés dans le cadre des groupes d'intérêts?

A mon avis, le premier est le sujet de la défense, extrêmement porteur.

J'entrevois également le domaine de la recherche et de la technologie : ce qui avait été évoqué lors du sommet de Lisbonne.

Que reste-t-il de cette coopération bilatérale franco-allemande dans le cadre d'une Union européenne élargie ?

On ne peut plus s'attendre à un partenariat bilatéral exclusif. On peut, certes, retenir le fait que le Traité de l'Elysée a été un outil unique pour développer la coopération entre la France et l'Allemagne mais le caractère unique de ce traité ne peut pas être recopié dans d'autres pays de l'Union européenne désormais élargie. On a songé, semble-t-il, à copier ce traité, à l'adapter à une coopération entre la France et la Pologne. Je crois que ceci ne fonctionnera pas parce qu'avec l'élargissement de l'Union européenne, le temps nous a déjà rattrapés.

Je pense que la France et l'Allemagne, ensemble ou séparément, peuvent encore jouer un rôle et lancer des projets, dans le cadre de l'intégration différenciée, tout en se recherchant des partenaires mais ces actions ne doivent plus être basées sur un partenariat franco-allemand unique.

La France et l'Allemagne peuvent, en s'investissant dans le plus grand nombre de projets possible, légitimer leur ambition de jouer le rôle de pilotes en allant chercher les autres pays, notamment les petits pays qui voudront s'embarquer dans cette aventure, dans ces projets. Mais ces petits pays ne veulent pas forcément être envoyés de manière comminatoire dans un directoire. Il faut maintenant convaincre : on ne peut plus présenter ce pilotage comme une chose naturelle, qui va de soi.

Je dirai en conclusion que les autres pays européens sont dans une position d'attente vis à vis de ces projets. Ils les attendent parce qu'ils se trouvent en crise et ne peuvent donc pas les initier eux-mêmes. Tant que des pays connaîtront des crises nationales et n'auront pas réussi à les traiter par des moyens nationaux, tant que les situations économiques ne s'amélioreront pas, chacun aura tendance à se replier sur soi-même.

Pour conclure : ce n'est pas l'Europe qui est en crise mais la France et l'Allemagne.

Je vous remercie de votre attention.

EDOUARD HUSSON
----------------

Merci beaucoup, Monsieur Zervakis, pour cet exposé dont l'une des nombreuses qualités était la franchise. Je passe la parole à Madame Autret.

*Français et Allemands au sein des institutions européennes*

Merci à l'association pour la Fondation Res Publica, de cette invitation.

Je ne vais pas parler de relations franco-allemandes mais, bizarrement, sur bien des points je risque de rejoindre Monsieur Zervakis, notamment sur ses conclusions et ses réflexions à propos du mode de fonctionnement européen en coalitions aux contours très variables plutôt qu'en noyaux quels qu'ils soient.

Mon sujet de réflexion, en tant que journaliste et en tant que chercheur depuis plusieurs années est celui du lobbying et de l'influence. Même si je vais parler de la France et de l'Allemagne, je vais donc me placer plutôt du point de vue de l'objet politique européen et de la représentation des intérêts français et allemands au niveau bruxellois.

Ce qui est intéressant quand on aborde ce sujet, c'est qu'il « travaille » la France aussi bien que l'Allemagne mais de manières très différentes.

En Allemagne, l'interrogation sur l'efficacité de la représentation des intérêts allemands à Bruxelles existe mais elle est préemptée par le débat sur le fédéralisme, c'est à dire que la question est plutôt posée dans ces termes : Le fédéralisme est-il un handicap à la représentation de nos intérêts à Bruxelles ? Ou bien, pour le dire autrement : La montée du pouvoir européen suppose-t-elle une redéfinition des relations entre le Bund et les Länder ?

En France, on a une approche beaucoup moins rigoureuse, plus politique. Souvenez-vous du débat, il y a un an, sur le déclin de l'influence française à Bruxelles... L'approche française est très différente. Le débat sur la décentralisation, en France, n'a pas du tout porté sur la question européenne ; la politique européenne n'est pas un enjeu dans les relations entre l'État et les régions, contrairement à l'Allemagne. C'est un débat beaucoup plus général, plus national, dirais-je.

Le débat français a-t-il eu plus de portée que la réflexion allemande sur le fédéralisme ?

Ils se situent à des niveaux très différents.

S'agissant de la réforme du fédéralisme, tout ce qu'on peut constater c'est qu'elle n'a pas lieu. On est beaucoup plus dans une logique d'ajustement du fonctionnement institutionnel allemand à la réalité européenne, même si, en 1992, une nouvelle rédaction de l'article 23 de la constitution a été introduite pour aménager la participation des Länder à l'Europe politique par

l'intermédiaire du Bundesrat : c'est une réalité importante dans la présence allemande à Bruxelles mais ce n'était quand même pas une réforme fondamentale du système institutionnel allemand.

Il y a du reste une raison objective à cela, c'est que les Allemands ne se posent pas la question de leur présence à Bruxelles ou du déclin de leur influence puisqu'ils sont infiniment plus présents que les Français.

*A contrario*, si on était un peu provocateur, on pourrait se demander jusqu'à quel point la réflexion française sur sa présence à Bruxelles n'est pas le fruit de la surreprésentation des intérêts allemands à Bruxelles. Pour reprendre le *syndrome de Bainville* dont parlait Edouard Husson dans « *L'autre Allemagne* » :

La France n'est forte qu'avec une Allemagne faible...

mais en l'inversant :

Avec une Allemagne forte (sous-entendu : à Bruxelles) la France ne peut être que faible.

Les maladresses du débat français ont beaucoup fait rire les autres Européens. Je me souviens d'une émission sur France Culture où un professeur d'université italien, après avoir écouté Jean-Claude Casanova, Max Gallo, Yves Michaud, parler très savamment du livre de Nicolas Baverez : « *La France qui tombe* » s'est étonné : « *Il n'y a vraiment qu'en France qu'on peut s'interroger sur le déclin : cela donne l'impression que les Français ont le sentiment de partir de si haut... Les autres nations européennes ne se posent pas la question dans ces termes.* » Il n'y avait rien de discourtois dans sa remarque mais quelque chose d'un peu ironique et d'assez vrai.

Tout maladroit qu'il était, si révélateur de ce que vous appelez *Führungsangst* (désir d'être leader), ce débat avait le mérite d'essayer de sortir la réflexion sur la politique européenne des catégories traditionnelles du droit et de la science politique, même s'il est resté relativement superficiel et n'est pas allé jusqu'au bout de cette logique. Finalement, dans la réflexion sur l'influence française, l'influence allemande, l'influence anglaise, ce qui importe c'est la notion même d'influence, un terme aux contours relativement vagues mais assez évocateur de la réalité du pouvoir européen, insaisissable, mobile, éclaté, avec un système politique complexe, mal connu (le débat sur la constitution a été une grande séance de formation générale...) : je connais des responsables politiques qui confondent Conseil de l'Europe et Conseil des ministres, Commission et Conseil... L'union européenne est quand même un système *sui generis* très original, à la fois dans son architecture institutionnelle et dans son fonctionnement.

Je crois que la notion d'influence a le mérite d'appeler une approche plus large pour l'analyse institutionnelle du système européen qui intègre le non-institutionnel, l'indicible, l'invisible, les groupes de pression, les think tanks, la

culture politique des fonctionnaires. Tous les thèmes abordés à l'occasion de ce débat sur l'influence me semblent intéressants. Je pense que la réflexion sur l'influence comme nouveau paradigme pour penser la politique européenne, en tout cas la réalité politique européenne, non pas son orientation, est encore à mener.

Quelques éléments sur la présence allemande et la présence française à Bruxelles :

La prédominance de la présence allemande est manifeste au Parlement européen : dans sa formation actuelle, 99 députés allemands pour 78 députés français. Cette domination est renforcée par le fait que, même si les Français sont moins dispersés que par le passé, les Allemands sont exceptionnellement bien regroupés dans les deux groupes politiques importants : le parti socialiste et le parti conservateur (PPE), avec, côté allemand, des présidences de commissions très importantes, comme l'environnement, une commission vraiment stratégique.

Je ne peux pas m'empêcher, en présence d'un représentant de la Fondation Bertelsmann, de citer Elmar Brok, président de la Commission des Affaires étrangères et vice-président de Bertelsmann (pas de la fondation mais du groupe).

Côté français, des présidences de commissions tout de même importantes : la commission économique et financière présidée par Madame Berès, la commission libertés, présidée par Jean-Marie Cavada, la commission agriculture par Joseph Daul.

Je passe pas mal de temps à parler avec des députés, pour traiter de sujets divers, et l'impression qui domine est celle d'une présence allemande très forte, très organisée, avec des choses moins visibles comme la qualité des collaborateurs des députés allemands. Tous les députés ont une enveloppe dont ils font ce qu'ils veulent. Les députés allemands emploient, notamment, des juristes de haut vol, des gens solides qui leur fournissent un atout dans les débats. Ils restent aussi beaucoup plus longtemps en poste. Les Allemands ont coutume de dire : « le premier mandat, c'est pour apprendre, le deuxième, c'est pour exercer son pouvoir, le troisième, c'est pour transmettre ».

Les députés français n'ont pas toujours été aussi sérieux dans l'exercice de leur mandat parlementaire à Bruxelles.

Au niveau du Conseil il y a parité (la France et l'Allemagne ont chacune 29 voix) mais une dilution de leur influence respective au sein du Conseil avec les élargissements. Chacune a environ un tiers de la minorité de blocage (qui est à 90 voix) et reste fort loin de la majorité qualifiée (qui est à 232 voix). Ceci rejoint ce que vous disiez, Monsieur Zervakis : si la France et l'Allemagne sont des poids importants, elles ne peuvent agir efficacement que dans le cadre de

coalitions. Même en additionnant les voix allemandes et les voix françaises, on arrive à 58, encore bien loin de la minorité de blocage.

A la Commission, l'influence nationale est taboue, les fonctionnaires sont censés agir indépendamment de leur nationalité. La France et l'Allemagne, là aussi, sont dans des situations similaires avec un seul commissaire, désormais, au lieu de deux par le passé. Il serait difficile de comparer le poste de Verheugen à celui de Jacques Barrot.

Soulignons toutefois que les Français sont exceptionnellement représentés au sein de la Commission européenne parce qu'ils ont fourni des bataillons de fonctionnaires au début, dans les années 1970. La France a quatre directeurs généraux, ce qui est considérable (l'Allemagne n'en a que deux) à des postes importants. Cela ne va pas durer : c'est un effet de pyramide des âges, on a fait rentrer beaucoup de monde, ces gens ont fait carrière, ils occupent des postes de responsabilité importants mais, là encore la présence française va se diluer avec les élargissements.

Au plan para-institutionnel, pour ne pas dire lobbying parce que la réalité désignée est plus large (elle inclut non seulement les organisations professionnelles mais aussi les think tanks et la presse), on constate aussi une présence allemande considérable.

J'abordais le problème constitutionnel : il est vrai que les représentations des Länder à Bruxelles sont très importantes et absolument sans comparaison avec les représentations des régions françaises.

Au sein des fédérations professionnelles aussi, les Allemands ont transposé à Bruxelles leur tradition corporatiste (en son sens positif : implication très forte des fédérations professionnelles dans la vie politique) avec un bémol au plan syndical : les syndicats allemands ont une relation ambivalente à la construction européenne, me semble-t-il, et ils sont relativement peu puissants au sein de la Confédération européenne des syndicats (grand organisme de représentation des travailleurs européens au niveau bruxellois). Bizarrement, ils sont relativement marginalisés.

Ils sont fortement présents au niveau des fondations, c'est ce dont vous parliez tout à l'heure, Monsieur Zervakis. Toutefois les Français ont ouvert pas mal de think tanks ces dernières années, notamment Bruegel, Eurlfri, Confrontations Europe, la Fondation Robert Schuman, quatre organisations initiées par la France ou par les Français sont présentes à Bruxelles contrebalançant, peut-être, la présence des fondations allemandes à Bruxelles.

La réalité qu'on éprouve en travaillant sur des sujets transversaux, les sujets environnementaux, les problèmes de réglementation financière, l'adhésion turque..., dans le petit bocal bruxellois, c'est que c'est un univers anglophone.

Dans cet univers, les think tanks qui sont entendus, courus, fréquentés, là où se déplacent souvent, presque nécessairement les hauts fonctionnaires ou



les commissaires, s'appellent plutôt European Policy Center, Center for European Policy Studies, Friends of Europe. Des institutions très dynamiques financées par des entreprises. C'est quand même plutôt un univers anglophone, souvent avec des choses dirigées par des Anglais, des gens très ouverts, favorables à l'intégration européenne...mais avec leur propre culture.

J'ai le sentiment que, malgré leur présence importante, ni les Allemands, ni les Français n'ont réussi à préempter le microcosme politique bruxellois. Il y a des réseaux d'influence hispanophones, francophones, germanophones mais le bain dans lequel évoluent les institutions et les acteurs, fonctionnaires, élus... à Bruxelles est plutôt anglophone, avec des think tanks très dynamiques financés par des entreprises.

La même impression domine s'agissant du lobbying. Quand on s'intéresse vraiment à la représentation des intérêts des firmes, la formation de coalitions entre firmes sur tel et tel sujets, on voit que ce sont des coalitions très mouvantes. Microsoft est opposé à IBM dans l'affaire de concurrence mais Microsoft et IBM sont alliés pour les projets portant sur les brevets de logiciels. Il n'y a pas de coalition *a priori*.

Quand on pénètre dans cet univers du lobbying, c'est Washington ! ou Londres ! Les grands cabinets de lobbying, au sens de cabinets de conseils sont américains. Ces gens sont venus dans les valises de grandes sociétés américaines ou internationales qui avaient besoin d'un relais en Europe quand le pouvoir européen de réglementation et de régulation s'est affirmé. On pourrait dire que les autres sociétés en Europe sont tellement efficaces dans leur lobbying interne, via leurs réseaux nationaux qu'elles n'ont pas besoin de payer cher les services de conseils en communication mais je n'en suis pas sûre. Je me souviens d'une longue conversation avec un représentant d'Unilever, groupe anglo-néerlandais, très actif, très en amont dans le travail de la Commission, qui participe à tous les groupes de travail... il me disait : « Mes camarades de Danone n'ont pas de bureau mais j'aime les voir lorsqu'ils viennent ... ».

C'est quelque chose qui est en train d'évoluer mais qui reste un peu vrai. On a du mal à s'acculturer et à renoncer aux mythes de l'immanence, de l'intérêt général ou à une sorte de loyauté un peu naïve et excessive à l'égard du système de représentation. On a du mal à entrer dans la logique de l'influence, dans le transversal des institutions, dans le jeu des coalitions, à recourir à des professionnels de l'influence qui court-circuitent parfois les circuits institutionnels.

La question de l'influence est intéressante du point de vue du système institutionnel européen, parce qu'elle aide à la comprendre, pour savoir comment il fonctionne et parce qu'elle pose une autre question qui est celle de l'intérêt qui va être défendu.

Je reviens sur votre conclusion, Monsieur Zervakis. Le problème n'est pas tellement celui des moyens d'influence dont on dispose à Bruxelles, même s'il y a des progrès à faire ou des choses à réaliser et à comprendre ; c'est le problème de l'influence. Au service de quoi ?

Comment formule-t-on un intérêt national ?

Comment concilie-t-on différents intérêts nationaux ou des intérêts divergents de différentes entreprises nationales ?

C'est la question du fonctionnement de la démocratie interne, comment est élaborée la position que va aller défendre le représentant permanent de la France à Bruxelles.

Il y a de grosses différences entre la France et l'Allemagne à cet égard mais, au fond, c'est la question de la compatibilité d'un intérêt national (de sa formulation aussi) avec le système politique et la dynamique européenne.

Cette question de l'influence devrait amener les décideurs nationaux à s'interroger sur ce qu'ils cherchent à Bruxelles et ce qui mérite d'y être défendu.

Je vous remercie de votre attention.

EDOUARD HUSSON
----------------

*La France, l'Allemagne et « l'Europe européenne »*

Merci beaucoup à Madame Autret pour cette description presque entomologique de la manière dont les intérêts avancent ou n'avancent pas à Bruxelles.

La transition avec mon propre exposé est toute trouvée puisqu'elle nous a révélé la présence très forte des cabinets des groupes d'influence américains.

En effet, je voudrais revenir, sur un plan de diplomatie politique internationale, sur la question de la France et de l'Allemagne face au lien transatlantique.

Nous nous rappelons tous comment, le 22 janvier 2003, le chancelier de la République Fédérale d'Allemagne et le président de la République française ont célébré solennellement le quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée. La vision du général de Gaulle concernant un partenariat franco-allemand indépendant de la politique américaine semblait recevoir une confirmation éclatante, d'autant plus que, dans la foulée, le président français et le chancelier allemand invitaient le président russe à se joindre à eux pour marquer la potentialité de la coopération Paris-Berlin-Moscou, qu'évoquait Henri de Grossouvre tout à l'heure.

Que reste-t-il de la politique néo-gaullienne que nous avons vu émerger, quelques mois, entre l'automne 2002 et le printemps 2003 ? Je pourrais dire aussi néo-brandtienne tant il est vrai que la politique du chancelier Schröder s'est, après la guerre du Kosovo, largement émancipée du cadre atlantiste des années 1980 et 1990 pour reprendre à son compte le pacifisme rationnel de Willy Brandt. L'influence indéniable d'Egon Bahr (que nous avons eu la chance d'entendre il y a quelques semaines, dans le cadre de la Fondation) sur la politique étrangère du chancelier confirme cette analyse.

Deux ans plus tard, certains dressent un bilan mitigé. La France et l'Allemagne ont échoué à empêcher la guerre américaine. Leur autorité a été contestée par des gouvernements alliés des Etats-Unis au sein de l'Union. L'Allemagne n'obtiendra pas le siège permanent au Conseil de Sécurité pour lequel la France la soutenait, et qui aurait permis une traduction concrète de l'exercice pacifique de la souveraineté que la République Fédérale entend exercer dans le monde.

Certains, comme Madame Merkel, estiment que c'est précisément l'opposition aux Etats-Unis qui est à l'origine de l'échec relatif de la politique du chancelier auquel elle succédera peut-être dans quelques jours. En pleine crise diplomatique, au printemps 2003, elle s'était rendue à Washington. Aujourd'hui, elle annonce, en cas de victoire électorale, un rapprochement avec les Etats-Unis. Elle semble estimer que la Grande-Bretagne est un partenaire plus important que la France pour l'avenir de la coopération européenne.

Pour ma part, je n'accorderais pas trop d'importance à ces annonces. Un chancelier, quel qu'il soit, ira-t-il contre la majorité de son opinion publique si, par malheur, un président américain s'engageait dans un autre conflit du type de la guerre d'Irak ? Et puis, imaginons que la cible soit l'Iran, le monde des affaires allemands, qui a préparé depuis si longtemps son entrée sur les marchés de ce pays, ne saurait-il pas encourager le chancelier, comme il l'a fait à l'été 2002 avec Gerhard Schröder, à résister aux effets déstabilisateurs de la politique américaine ?

L'idée d'un retour à l'atlantisme de la période Kohl paraît peu probable non seulement parce que cela heurterait trop l'opinion allemande, dont tous les sondages montrent qu'elle est devenu non pas antiaméricaine mais américano-sceptique, pourrait-on dire hostile à tout aventurisme aux côtés d'un président américain belliciste ; mais, aussi, peu probable parce que les

intérêts économiques allemands et américains divergent aujourd'hui beaucoup plus que ce n'était le cas encore dans les années 1990. En Chine, en Amérique du Sud ou en Europe orientale, entreprises américaines et allemandes sont en situation de concurrence acharnée pour s'établir sur de nouveaux marchés. Et puis, l'après-guerre d'Irak l'a montré, il est difficile d'envisager de sérieuses représailles américaines contre l'économie allemande en cas de conflit diplomatique majeur. Aucun gouvernement américain ne peut se payer le luxe de voir ralentir la consommation américaine ou augmenter le chômage : or les exportations allemandes vers les Etats-Unis et les emplois créés par des entreprises allemandes aux Etats-Unis sont essentielles à une économie américaine qui vit entièrement à crédit.

L'échec relatif de la ligne néo-gaullienne ou néo-brandtienne est à chercher ailleurs. Je vois deux éléments d'explication essentiels.

Premier élément, il est illusoire de contester la diplomatie agressive et le bellicisme des Etats-Unis si l'on ne met pas en cause ce qui permet à cette politique d'exister : le privilège international du dollar. Les Etats-Unis ne pourraient pas se permettre de dépenser quarante cinq millions de dollars par heure pour leur défense s'ils n'attiraient pas à eux 75% de l'épargne mondiale ; si leur masse monétaire n'avait pas augmenté de 20% par an depuis 2000. Ce n'est possible que parce que les investisseurs étrangers et les banques centrales entretiennent le système de ce qu'on appelle l'étalon-dollar. Face à cela, la France et l'Allemagne sont démunies – la zone euro en général - puisque la BCE ne peut pas créer de dette et donc donner à la monnaie européenne la possibilité de devenir une véritable monnaie de réserve. Ni Jacques Chirac ni Gerhard Schröder n'ont jamais envisagé sérieusement de développer une politique monétaire active qui, à terme, mette en cause le privilège monétaire américain.

On ne peut pas imaginer de ligne politique néo-gaullienne ou néo-brandtienne sans un volet monétaire. Le général de Gaulle l'avait indiqué lorsqu'il avertissait, dès 1965, des dangers qu'allait représenter pour le monde le privilège du dollar.

Gerhard Schröder va peut-être perdre le pouvoir après avoir mis toute son énergie dans un programme de réformes qui créera au grand maximum quelques centaines de milliers d'emplois. Lors de son premier mandat, la baisse de l'euro avait permis de créer environ cinq cent mille emplois en Allemagne.

Deuxième élément essentiel à prendre en compte. Si j'ai hésité sur les

termes : politique néo-gaullienne ou néo-brandtienne, c'est précisément parce que chacune des deux nations a exprimé, en 2002-2003, pour des raisons différentes, une tradition politique qui lui était propre et que, en même temps, ça a donné une politique commune. Et c'est ce qui a fait, paradoxalement, la force de cette position : il y avait le pacifisme rationnel de Gerhard Schröder d'un côté, le néo-gaullisme de Chirac de l'autre et ça a fait une politique européenne. Or, depuis lors, les gouvernements des deux pays se sont obstinés à vouloir créer, avec le traité constitutionnel européen, des mécanismes rigides où l'on oscillera toujours entre l'impossible coopération contrainte de toutes les sociétés européennes et la recherche frustrante – et paralysante pour l'Europe dans un monde dit globalisé – du plus petit dénominateur commun.

L'idée selon laquelle « l'Europe, c'est la paix entre nos nations après des guerres fratricides » ne devrait pas mener, de mon point de vue, à la volonté illusoire et contre-productive, de fonder des structures uniformes mais à établir un mode de relations exemplaires entre nos nations : non seulement nous ne nous ferons plus la guerre – et nous ne nous laisserons pas entraîner par d'autres dans une logique de guerre – mais nous établissons entre nous des relations économiques exemplaires alors que la mondialisation est loin d'être équilibrée : en particulier, nous nous sommes engagés à pratiquer un commerce reposant sur un libre-échange non faussé alors qu'il n'y a pas de libre-échange non faussé à l'échelle mondiale et il faut espérer que nous développerons, dans les prochaines années, une politique monétaire mise au service de la croissance alors même que l'économie mondiale est profondément déséquilibrée par la politique du dollar. Libre après, à chacun de nos pays de s'y prendre comme il veut vis-à-vis du reste du monde, pour défendre ses intérêts spécifiques, pour réaliser le modèle de société qui correspond le mieux à son génie propre. Si nous arrivions à relancer la coopération franco-allemande et la politique européenne sur cette base, cela me semble à la fois modeste et réaliste.

Pour illustrer ce que je viens de dire, je voudrais attirer votre attention sur les remarquables gains de productivité des entreprises allemandes depuis la fin des années 1990. Un effort de premier plan a été accompli, qui a permis à l'Allemagne de retrouver ses performances de grande puissance exportatrice de produits industriels. Ce sera un des acquis de l'ère Schröder. Cette transformation n'est pas venue d'une impulsion de l'Etat. Depuis Ludwig Erhard, le modèle économique dominant en Allemagne est fondamentalement libéral. La manière dont la réunification a été menée est de ce point de vue une aberration, qui vaccinera les Allemands pour longtemps de se lancer dans une autre grande politique de dépenses publiques.

A l'inverse, en France, peut-on imaginer, pour demain, une nouvelle grande politique industrielle sans une impulsion de l'Etat?. Toutes les grandes réussites européennes auxquelles la France a donné l'impulsion ont été des initiatives du pouvoir politique, sans lequel on ne peut imaginer ni Ariane ni Airbus ni le TGV, ni le programme de centrales nucléaires – auquel nous tenons à la différence de nos amis allemands.

La structure du capital d'EADS reflète bien cette opposition entre les méthodes française et allemande. Aujourd'hui, les gouvernants français sentent bien intuitivement que la seule manière de sauver ce qui reste d'appareil industriel français, de relancer un effort de recherche digne de ce nom et qui nous permette de rester compétitifs, c'est de retrouver une grande politique d'investissement comme dans les Trente Glorieuses.

Plutôt que de s'épuiser, en Allemagne ou ailleurs en Europe, à pester contre l'étatisme français ; plutôt que de se lamenter en France devant un néo-libéralisme qui nous serait imposé de l'extérieur – il ne s'impose que parce que nos élites le veulent bien-, il faudrait tirer tous les enseignements de ce qui s'est passé il y a deux ans, lorsque la France et l'Allemagne ont redonné un sens très fort à leur coopération dans une position commune vis à vis des Etats-Unis.

Il n'y a de grande politique franco-allemande possible que si chacun des deux peuples est libre de choisir les moyens de défendre son modèle politique et social. Si l'Union Européenne se contentait de garantir un code de bonne conduite réciproque, d'être une zone où l'on établit des règles souples et respectées par tous, ce serait beaucoup. C'est sur ce point que la France et l'Allemagne peuvent devenir exemplaires.

Nos deux pays ne fusionneront jamais leurs traditions, leurs cultures politiques, leurs modèles sociaux : nous le savons après cinquante ans de construction européenne. En revanche ils ont besoin l'un de l'autre. Ils ont besoin tous les deux d'un marché européen prospère, qui les mette à l'abri des à-coups de la mondialisation. Pour cela, il faudra sans doute, dans les prochains mois, dans les prochaines années, une profonde révision de la politique monétaire européenne. Mais ne perdons plus de temps à rechercher des harmonisations forcées, de grandioses cadres institutionnels qui ne peuvent finir qu'en coquilles vides.

Je donne un dernier exemple pour faire comprendre ce qui est en jeu.

Personne en Allemagne ne remet en cause le libre-échange qui caractérise la mondialisation à l'américaine. L'économie allemande n'a-t-elle pas intérêt à ce que tous les marchés soient ouverts à ses exportations? Les gains de productivité des années 1996-2000, dont je parlais tout à l'heure, semblent confirmer que le pays est capable de résister à la mondialisation. Il est probable que les élites allemandes mettront beaucoup de temps avant de reconnaître que l'envers du libre-échange intégral, c'est aussi une désindustrialisation accélérée du continent européen. Un pays comme la France, s'il veut garder une politique industrielle, doit-il attendre que l'Allemagne soit convaincue de revenir au principe de la « préférence communautaire » lorsque même elle ne pourra plus résister aux coups de boutoirs de l'industrie chinoise? La France ne doit-elle pas profiter de ce que le traité constitutionnel ayant été rejeté, le principe de l'adhésion de l'Union au libre-échange mondial est mis en question? La France peut montrer l'exemple d'un retour au bon sens qui était celui de la première Communauté européenne : ouverture totale vis-à-vis des pays-membres, protection limitée mais efficace vis-à-vis des pays tiers. Le succès des Trente Glorieuses pour la France a tenu à la combinaison entre une forte politique industrielle, une ouverture réussie au Marché Commun et le maintien – au besoin contre la lettre du Traité de Rome – de la « préférence communautaire ».

L'Europe a besoin de nations fortes en même temps que d'un grand marché commun qui la mette à l'abri des à-coups de la mondialisation. Elle doit créer une zone de paix et de prospérité qui ne soit plus dépendante des décisions prises aujourd'hui à Washington et demain à Pékin ou à Bombay. C'est le principal enseignement du rapprochement, à la fois bref et prometteur qui a marqué le quarantième anniversaire du traité de l'Elysée.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT
-------------------------

Nous avons maintenant deux exposés, l'un de Monsieur Quinqueton, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, qui va nous entretenir de la France et de l'Allemagne face à la crise de leur modèle social, l'autre de Thierry Le Roy, également du Conseil d'Etat qui va nous parler des relations franco-allemandes à la lumière de la réunification.

*France-Allemagne : le miroir du social*

L'approche des questions sociales dans nos deux pays est assez différente. Et la connaissance que l'on a du système social de part et d'autre du Rhin est souvent mythique, décalée et fragmentaire. Les deux pays se regardent pourtant, et se réfèrent parfois à ce qu'ils croient être les points forts du pays voisin, et qui souvent ne le sont plus tout à fait. Le miroir du social, entre la France et l'Allemagne, est un miroir déformant.

Je vous propose de caractériser les grandes différences entre les systèmes sociaux, d'abord du point de vue de l'Etat, puis dans l'évolution de la société, ainsi que l'évolution de la crise qu'ils traversent.

Puis je tenterai une analyse plus approfondie de trois domaines dans lesquels s'expriment ces différences, et de leur perception de l'autre côté du Rhin :

- la « Mitbestimmung » et les droits des travailleurs dans l'entreprise ;
- le « Lehrzeit » et la formation professionnelle ;
- la « Ganztagschule », les rythmes scolaires et la politique familiale.

Enfin, je tenterai de mesurer quelle est la réaction de l'un et l'autre pays face à la crise des modèles sociaux qui les traverse.

Tout d'abord, qu'est-ce qui caractérise l'Etat Social en France et en Allemagne ?

La législation relative au travail est apparue en France comme en Allemagne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Mais alors que des dispositions proches interdisaient le travail des femmes et des enfants dans certaines activités réputées dangereuses et limitaient la durée du travail pour des raisons liées à la sécurité, c'est en Allemagne qu'est apparue en même temps la sécurité sociale, c'est-à-dire la prise en charge collective des risques de la vie (maladie, invalidité, vieillesse). En France, les assurances sociales ne sont vraiment apparues qu'en 1930 avec le gouvernement Laval et la généralisation de la sécurité sociale ne date que de la Libération, par l'application du programme du CNR. Le droit local d'Alsace et de Moselle en conserve d'ailleurs quelques traces, alors même qu'il ne continue d'appliquer que les dispositions résiduellement plus favorables du droit allemand entrées en vigueur au cours



de la période s'écoulant de 1871 à 1919.

Le rôle spécifique de l'Etat n'a pas exactement les mêmes sources. En effet, si les gouvernements de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en Allemagne et du début du 20<sup>e</sup> siècle en France agissaient dans des directions proches, les motivations affichées étaient différentes, quoique liées à un même phénomène politique : la montée des idées socialistes. Mais alors que les gouvernements de la 3<sup>ème</sup> république subissaient plutôt l'influence de ces idées (par exemple, avec la création du ministère du travail en 1906), l'action des gouvernements allemands, à partir de 1880, était davantage guidée par la crainte du progrès de ces idées, encore que le départage entre ces deux motivations ne soit pas toujours commode.

Le consensus fondateur du système social allemand, aujourd'hui remis en cause, reposait sur trois piliers :

- l'Etat providence, mis en place à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par le chancelier Bismarck, et consolidé par les sociaux démocrates et les chrétiens démocrates jusqu'à la crise de 1929 et à ses suites politiques en 1933 et depuis l'avènement de la République fédérale : il est aujourd'hui largement remis en cause comme une cause de non-compétitivité par le patronat allemand et a fait l'objet de réformes de fond du gouvernement Schröder sous le nom d'Agenda 2010 ;
- l'autonomie collective, qui est un système de négociation au niveau des branches professionnelles mis en place au début du 20<sup>ème</sup> siècle, et dont l'autonomie est reconnue par l'Etat : elle est en difficulté depuis l'acceptation par les syndicats dans le cadre du pacte pour l'emploi de 1998 d'une politique salariale modérée à moyen terme et avec la baisse relative des salaires réels ;
- la co-détermination (« Mitbestimmung », un mot inexactement traduit en français par le mot de « cogestion »), qui est une concession aux syndicats des gouvernements chrétiens démocrates des années 50, renforcée par les gouvernements sociaux démocrates dans les années 70, sous la forme d'une participation aux décisions stratégiques dans les entreprises : mais le compromis de 2000 tendant à renforcer l'intervention des salariés en contrepartie de la modération salariale et de la réforme du marché du travail s'est perdu dans les sables de la négociation avec l'opposition au Bundesrat..

En France, c'est beaucoup plus simple, parce que l'Etat social, c'est l'Etat tout court. En effet, l'Etat, comme régulateur, a depuis 1945 un rôle central dans la recherche des compromis sociaux. Régulateur des salaires et des prix

jusqu'au milieu des années 80, il conserve un rôle important dans l'extension des conventions collectives et des accords salariaux, dans l'organisation et la détermination du degré de couverture de la sécurité sociale (à la hausse et à la baisse), dans l'indemnisation des chômeurs avec l'agrément des accords du régime UNEDIC et le maintien d'un régime de solidarité. Paradoxalement, le ministère français de l'emploi et de la cohésion sociale est moins directement impliqué dans la gestion des régimes sociaux que le « Bundesarbeitsamt » allemand, mais aucune des décisions importantes les concernant n'est prise sans son accord.

Nos systèmes sociaux sont à la fois proches et très différents.

La force très inégale du mouvement syndical constitue aussi une différence particulièrement notable entre nos pays. Mais encore faut-il préciser de quelle période on parle. Les syndicats allemands ont longtemps rassemblé quelque 30% des salariés (je parle des cotisants). Après la réunification, et avec l'intégration des organisations syndicales de l'est dans la DGB, ce sont près de 12 millions d'allemands qui sont syndiqués au début des années 90, même si ce chiffre a sensiblement baissé depuis 15 ans : il est aujourd'hui inférieur à 8 millions. Mais il reste très supérieur aux moins de 6 millions de syndiqués français des années 50 et 60 et aux moins de 3 millions de syndiqués d'aujourd'hui, au demeurant plutôt concentrés dans les entreprises publiques à statut (SNCF, RATP, EDF, La Poste, etc) et quelques administrations à effectif nombreux (éducation nationale, police, impôts, etc), même si les syndicats, qui en sont conscients, développent des stratégies, différentes mais convergentes, de re-syndicalisation. Il n'en reste pas moins que le taux de syndicalisation, qui est de près de 30 % en Allemagne, est sensiblement inférieur à 10 % en France.

Il est inutile d'insister sur une autre différence, qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'inégale force des syndicats, c'est leur dispersion en de nombreuses confédérations en France (depuis 10ans, l'ajout de SUD et de l'UNSA aux cinq « grandes » confédérations, sans compter la FSU, fait passer de 5 à 7 le nombre des confédérations de fait, même si la reconnaissance de leur représentativité est encore à venir), alors qu'un mouvement en sens inverse s'est produit en Allemagne (dans les années 90, les syndicats de l'est ont été progressivement intégrés dans la DGB, puis le syndicat des employés, lui-même élargi à l'ensemble des services en devenant Verdi, est devenu l'une des deux plus grosses fédérations de la DGB, avec l'IG Metall).

Le marché du travail y est organisé très différemment, en apparence du

moins. La France a mis en place des outils spécifiques au fur et à mesure des besoins : services de la main-d'œuvre étrangère après la libération, UNEDIC et ASSEDIC (associations de droit privé gérées paritairement, pour l'indemnisation des chômeurs) à partir de la fin des années 1950, ANPE (établissement public, pour le placement des demandeurs d'emploi) à partir de la fin des années 1960 : c'est dans une période – faut-il le rappeler – de quasi plein emploi que le marché du travail a été organisé. En Allemagne, la création après guerre des « Arbeitsamte », fédérées dans un « Bundesarbeitsamt », a été structurante : elles se sont vues adjoindre au fur et à mesure du temps différentes fonctions. Par ailleurs, l'importance en France des réseaux de toutes sortes et leur influence sur la circulation de l'information relative aux offres d'emploi, ainsi que la pratique des « petites annonces » rendent le rôle du service public de l'emploi tout à fait subsidiaire. Le marché du travail est en Allemagne davantage lié à l'entreprise, notamment par le rôle d'insertion qu'y joue l'apprentissage.

Le savoir et la compétence n'ont pas la même importance en France et en Allemagne. Il suffit de se trouver dans une réunion de responsables, publics ou privés, comprenant des Français et des Allemands, pour observer une différence très significative : c'est la différence d'âge. Les responsables allemands de même niveau ont entre 5 et 10 ans de plus que les responsables français. Alors qu'en Allemagne, on privilégie l'expérience, et même les expériences successives accomplies dans la même administration ou la même entreprise, c'est davantage le savoir, et plus précisément celui sanctionné par un diplôme, qui est privilégié en France, où il n'est pas rare de confier des responsabilités importantes à des trentenaires. Cela modèle, de façon plus importante qu'on ne le croit, les rapports sociaux.

La politique familiale part de réalités assez différentes, et notamment d'une évolution différenciée de l'emploi féminin. Notons tout d'abord que si l'emploi féminin est traditionnellement plus faible en Allemagne de l'ouest des quarante années de l'après-guerre, ce n'est pas le cas de l'Allemagne de l'est pendant le régime communiste. Mais globalement, l'activité professionnelle des femmes, qui augmente régulièrement sur le moyen terme depuis 30 ans dans les deux pays, est aujourd'hui la même en Allemagne qu'en France. C'est précisément cette constatation qui est, avec quelques autres, à l'origine d'une redéfinition de la politique familiale dans le cadre de l'Agenda 2010.

L'immigration n'a pas la même ancienneté, ni la même origine, ni la même diversité dans nos deux pays. Les différences sont très instructives. Mais il faut tout d'abord tordre le cou à un canard, pourtant maintes fois répété dans la

presse, des deux côtés du Rhin d'ailleurs : l'Allemagne n'a pas accueilli davantage d'immigrés que la France ces dernières décennies. Les statistiques qui sont souvent présentées à l'appui de cette thèse confondent le nombre des étrangers et celui des immigrés et font l'impasse sur la différence fondamentale du droit de la nationalité entre nos deux pays jusqu'en 1999, qui se traduisait en Allemagne par une augmentation du nombre des étrangers, alors qu'en France le nombre des naturalisations compensait à peu près celui des nouveaux arrivants. Ce n'est donc pas sur les chiffres globaux de l'immigration que sont les différences. En effet, le flux d'immigration dans chacun de nos deux pays représente bon an mal an de l'ordre de 0,3 % de la population totale de chaque pays et le nombre des immigrés est globalement de près de 10 % de la population de chaque pays.

C'est d'abord sur l'ancienneté du phénomène que nos deux pays diffèrent : la France est un pays d'immigration de puis 1850, alors que l'Allemagne ne l'est véritablement que depuis l'après-guerre. Par ailleurs, la France a toujours connu des vagues successives qui permettent l'équilibre des nationalités d'origine : d'abord belge, puis italienne, puis polonaise, puis de nouveau italienne, puis maghrébine, puis d'Afrique noire, puis turque, puis chinoise. L'Allemagne connaît depuis plusieurs décennies une immigration turque durable et importante, conduisant à plus de 2 millions de ressortissants turcs aujourd'hui (les autres pays d'origine significatifs étant l'Italie, l'ex-Yougoslavie et la Pologne. Mais il ne faut pas oublier que la première nationalité d'immigrants, ou plutôt de rapatriés, est allemande : ce sont les Aussiedler, en application de l'article 116 de la loi fondamentale. Par ailleurs, l'Allemagne a longtemps accueilli majoritairement au titre de l'asile, la France le faisant plutôt au titre du travail ou du regroupement familial. Et c'est enfin sur les politiques d'intégration, et notamment d'accès à la nationalité, qu'elles se différencient. Mais sur ce point, la réforme du droit de la nationalité en Allemagne, se référant notamment à l'expérience française, a beaucoup rapproché nos pratiques et nos perceptions.

Ces réalités font que l'impact de la crise sur ces systèmes sociaux et les politiques mises en œuvre pour les réformer ne sont pas les mêmes.

Une question se pose : celle de la connaissance que nous avons des politiques allemandes et que les Allemands ont de nos politiques sociales.

Il est intéressant de tenter de comprendre comment, à partir d'une connaissance mythique, décalée et fragmentaire des réalités sociales de nos voisins immédiats, le souci de s'y référer et d'en tenir compte est réel.

La participation des travailleurs aux décisions importantes des entreprises est conçue très différemment et mal connue entre nos deux pays. Si les comités d'entreprise mis en place en 1945 en France ont rapidement eu un rôle plus proche de l'accompagnement social que du suivi de la gestion, cette évolution n'était pas écrite à l'avance. Il est probable que la confiance dans le rôle d'orientation économique de l'Etat, la division puis l'affaiblissement syndical, la tradition politique peu encline au réformisme et quelques autres raisons l'expliquent. En Allemagne, la co-détermination ou « Mitbestimmung » s'est mise en place dans un cadre conceptuel qui est devenu rapidement commun aux chrétiens démocrates et aux sociaux-démocrates et qui s'appelle l'économie sociale de marché. Il était de bon ton, en France, dans les années 70 et dans les années 80, de regarder avec commisération cette co-gestion, considérée soit comme inutilement liée aux syndicats à droite, soit comme un mauvais compromis à gauche. Mais il faut bien observer que la tentative, avec les lois Auroux de 1982, de revitaliser le comité d'entreprise et de définir un droit d'expression des travailleurs sur leur lieu de travail, a fait long feu. L'évolution des années 90 a consisté en Allemagne à limiter la portée de la cogestion par les conseils de surveillance bipartites (administrateurs et représentants des salariés) pour s'en tenir aux conseils d'entreprise, qui sont un peu des comités d'entreprise au sens français qui auraient pris au sérieux leurs compétences en matière économique.

Le rôle et l'organisation de la formation professionnelle sont assez différents en France et en Allemagne. Pour dire les choses de façon lapidaire, l'apprentissage ou « Lehrzeit » en Allemagne et l'enseignement technique et professionnel en France sont structurants. Ils agissent l'un et l'autre comme des systèmes globaux que le partenaire admire tout en faisant autre chose. Le Lorrain que je suis a toujours été très étonné d'entendre simultanément les entrepreneurs français exprimer leur fascination pour l'apprentissage allemand et les entrepreneurs allemands exprimer la leur pour l'enseignement professionnel français. C'est, au fond, sans doute parce que l'un et l'autre ne répondent pas exactement à la même question : l'apprentissage allemand fonctionne effectivement bien en ce qu'il rend plus facile l'insertion professionnelle des jeunes, alors que le chômage des jeunes est un point faible de la France ; et l'enseignement professionnel à la française rend les jeunes mieux adaptés à l'évolution des techniques et des besoins dans le courant d'une vie professionnelle, ce à quoi l'Allemagne est de plus en plus confrontée. Et ces deux objectifs sont visés simultanément, ce qui explique l'attraction réciproque et le malentendu. Les deux pays sont aujourd'hui confrontés à l'exigence de la formation « tout au long de la vie », pour reprendre

l'expression française, ce qui sans doute les rapproche.

Dans un domaine moins connu, il est utile d'observer la perception réciproque des politiques publiques de socialisation des enfants, aux confins de la politique familiale et des rythmes scolaires. Un effort considérable est fait actuellement en Allemagne pour aboutir à la « Ganztagschule », l'école de toute la journée. C'est difficilement compréhensible pour les Français, qui estiment que le système scolaire allemand a précisément pour qualité de laisser l'après-midi libre pour des activités de découverte, sportives et artistiques. C'est en fait un double choix sur les rythmes scolaires et la politique familiale qui a conduit à cette réforme en Allemagne. S'agissant des rythmes scolaires, les Allemands vivent avec l'idée que leurs enfants ne travaillent pas assez à l'école et que c'est une des causes de la médiocre performance de leur système d'enseignement. S'agissant de la politique familiale, l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes conduit à rechercher une continuité de la journée scolaire et une articulation de celle-ci sur les modes de garde des enfants. Mais cette question n'est venue que tardivement dans le débat politique allemand. Une des raisons en est que l'activité professionnelle des femmes était plus développée en Allemagne de l'est qu'en Allemagne de l'ouest. Il est vrai que la question des modes de garde des enfants était déjà un sujet politique en France au début des années 70, où on le retrouve en bonne place aussi bien dans le programme commun de gouvernement de la gauche que dans le « programme de Provins » de la droite en 1973, qui fixait l'objectif de la construction de 10.000 crèches. Et, au fond, avec l'objectif de l'école de toute la journée, l'Allemagne cherche à répondre à un double défi, celui de la qualité de son enseignement et celui de la garde de ses enfants, c'est-à-dire de sa démographie.

Sur ces trois exemples (Mitbestimmung, Lehrzeit et Ganztagschule), on voit bien que la connaissance réciproque des systèmes sociaux est à la fois mythique, décalée et fragmentaire. Les deux pays se regardent et se réfèrent à ce qu'ils croient être les points forts du voisin. Mais cette perception est déformée.

Elle est souvent mythique, à partir de l'image de politiques sociales immuables. La cogestion à l'allemande connaît, comme on l'a vu, une évolution qui, partant des concessions de l'après-guerre avec l'économiste Ludwig Erhard, ministre des finances puis chancelier, a connu un progrès avec les gouvernements sociaux démocrates des années 70, avant d'être remise en cause avec la crise dans les années 90. Et pourtant, elle est regardée comme une réalité structurante de l'Allemagne par les Français.

La perception est souvent décalée en ce que l'un des deux partenaires croit connaître les réalités de l'autre, mais il se réfère souvent à des réalités très datées. Le même discours approuvé sans nuances de l'apprentissage à l'allemande existe à l'intérieur du patronat français, alors même que les Allemands, tout en le conservant, cherchent actuellement à en dépasser les limites.

Elle est aussi fragmentaire en ce que des champs entiers du social font l'objet d'une véritable méconnaissance réciproque. Le système de garde des enfants, qui fonctionne plutôt bien en France (à l'exception de la région parisienne), trouve sa source dans des décisions prises il y a plus de trois décennies. Or, si la situation démographique des deux pays n'est pas la même, il faut bien reconnaître que les questions relatives à la politique familiale font l'objet d'une commune méconnaissance.

Comment nos deux pays font-ils face à ce qu'il faut bien appeler une crise de leurs modèles sociaux ?

Les stratégies ne sont paradoxalement pas si différentes, même si elles portent la marque d'une tradition nationale. Le point commun est l'analyse, peu remise en cause dans les couches dominantes, selon laquelle le système social est devenu trop coûteux et qu'il faut donc en réduire les prestations. Il est curieux de voir que le poids de la variable monétaire dans les comparaisons de coût du travail dans une économie en partie mondialisée n'est quasiment jamais évoqué.

De même, la mise en concurrence des systèmes sociaux par la mondialisation et la financiarisation de l'économie ne fait l'objet de débats dans nos deux pays que quand les chiffres du chômage, les délocalisations d'activités ou le dumping commercial en rappellent la dure réalité. Le discours public sur ces questions est d'ailleurs sensiblement différent, ce qui ne signifie pas que les politiques menées le soient dans la même proportion. La réponse française évoque volontiers la protection des activités tandis que la réponse allemande insiste sur la recherche d'une nouvelle compétitivité. Mais les politiques publiques semblent davantage axées sur la diminution du coût du travail.

L'Allemagne procède par l'affichage à moyen terme d'un « Agenda 2010 », dans lequel s'inscrivent plusieurs réformes :

- la réforme du marché du travail : ce sont les fameuses lois Hartz, du

nom de l'ancien directeur des ressources humaines de Volkswagen qui en est l'inspirateur,

- une nouvelle politique de l'immigration, combinant une attraction de salariés formés et une intégration plus volontaire des immigrés présents sur le sol allemand,
- une réforme des retraites : c'est la « Riesterreinte », retraite complémentaire par capitalisation encouragée par l'Etat, qui s'ajoute à l'assurance vieillesse, elle-même financée par l'éco-taxe et par des cotisations, avec depuis janvier 2003, une garantie de base, sorte de minimum vieillesse,
- la réforme de la santé publique, qui n'est pas sans ressemblances avec la réforme de l'assurance maladie adoptée en même temps en France,
- une nouvelle politique de la famille, qui élargit son champ à la compatibilité entre vie professionnelle et familiale, à la garde des enfants d'âge scolaire et à l'aide aux familles monoparentales, et se traduit notamment par une augmentation sensible du « montant non imposable » pour les enfants, version allemande forfaitaire du quotient familial.

La France a fait le choix de scinder les différents sujets, en autant de réformes différentes se concluant généralement au mois d'août, comme pour en atténuer l'effet, même si on retrouve en partie les mêmes ingrédients, avec :

- la loi sur les retraites du 21 août 2003 ;
- la loi sur l'assurance maladie du 13 août 2004 ;
- les ordonnances portant mesures d'urgence pour l'emploi du 2 août 2005.

Mais globalement, la limite des deux processus de réforme est un peu la même. Ils ne posent pas correctement la question du coût du travail. J'ai déjà eu l'occasion de montrer qu'en l'absence de débat sur les politiques monétaires et les politiques commerciales, cet exercice trouvait vite ses limites. La mise en œuvre de réformes de l'équilibre interne des prélèvements obligatoires est en outre peu explicitée.

Curieusement, c'est la campagne électorale allemande qui est venue renouveler l'intérêt de ce débat, par une proposition dont on ne sait pas exactement jusqu'où elle engage la candidate chrétienne démocrate à la chancellerie : il s'agit de celle qui consiste à faire passer des points de cotisations sociales liées au travail en points de TVA. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ce projet.



EDOUARD HUSSON

Merci, la parole est à Thierry La Roy pour la dernière intervention

THIERRY LE ROY

*Le bilan de la réunification et les relations franco-allemandes*

Lorsque m'a été soumis par Edouard HUSSON le projet de ce colloque sur l'Allemagne et la France, j'ai tout de suite proposé d'y inscrire la question de l'« Allemagne de l'Est ». Pour deux raisons.

D'abord, parce que le sujet est mal connu en France, plus encore que l'Allemagne tout entière, en dépit des liens anciens créés par les émigrés huguenots. La réconciliation franco-allemande s'est faite avec l'Allemagne de l'Ouest. C'est d'ailleurs ce qu'ont bien senti Brigitte Sauzay et Rudolf Von Thadden lorsqu'ils ont créé, au lendemain de la réunification, l'Institut « BBI » de Genshagen. Je veux rendre ici hommage à Brigitte Sauzay dont le « Retour à Berlin », en 1997, commençait par cette interrogation : « en quoi l'intégration de l'Est de l'Allemagne change la relation franco-allemande ? ». En France, ce sujet est habituellement réservé aux spécialistes (par exemple, aux agrégatifs d'allemand en 1999, comme « question de civilisation »).

Ensuite, en raison de mon expérience du Franco-allemand, faite notamment au sein du comité consultatif des programmes de la télévision ARTE, chaîne exactement contemporaine de la réunification, qui m'a fait toucher du doigt les fossés d'incompréhension qui demeurent entre « ossis » et « wessis ». De cette incompréhension, le film « Good bye Lenin » ne donne qu'une image souriante.

En somme, un sujet à mieux connaître pour bâtir le partenariat franco-allemand de demain.

*I - Pour comprendre pourquoi le bilan de la réunification allemande nous surprend, il faut d'abord se rappeler le premier regard porté, en France, sur cette réunification.*

Je l'évoquerai à l'aide d'un ouvrage de Mme Brand-Crémieux,

opportunément publié en 2004<sup>2</sup>.

On se souvient des réserves exprimées par notre diplomatie : sur les méthodes à la hussarde de KOHL ; sur ses silences opportunistes concernant la frontière Oder-Neisse.

Mais on a oublié les craintes que cette réunification avait réveillées, dans l'ensemble de l'opinion et de la classe politique françaises (pas seulement chez les communistes ou un Michel DEBRE). Je veux d'abord y revenir, en faisant une distinction – bien allemande – entre Etat et nation.

1. D'un côté, on voyait, en 1989-90, l'unification de la **nation** allemande comme une évidence, trop longtemps attendue.

Pour ce qui est de l'identité nationale, même les experts familiers des traditions spécifiques de la Prusse ou de la Saxe (la place du protestantisme, le poids de la tradition social-démocrate), et conscients de ce qu'avait été le système social et idéologique de la RDA, comme Anne-Marie Le Gloannec, jugeaient que l'appétit de consommation, notamment, qui animait les Allemands de l'Est, pas encore les « Ossis », aurait vite raison d'une identité allemande en fin de compte assez fragile. Force de la RFA.

Pour ce qui est de l'économie, la RDA, parfois alors classée 10<sup>ème</sup> puissance industrielle mondiale, était perçue surtout comme un marché prometteur et dynamisant pour l'ensemble de l'économie allemande, en même temps qu'une réponse aux besoins de main d'œuvre de l'Ouest, et une porte pour la conquête économique de l'Europe de l'Est : ce serait une addition pour la puissance allemande.

2. D'un autre côté, les Français renouaient sans mal, vis à vis de l'**Etat** souverain que redevenait l'Allemagne, avec leurs peurs ancestrales.

Dès le 8 novembre 1989, François Puaux annonçait dans le Figaro qu'on allait « vers le IV<sup>e</sup> Reich » !

L'analyse des sondages de l'époque, des titres des journaux, des prises de

---

<sup>2</sup> Marie-Noëlle Brand-Crémieux, *Les Français face à la réunification allemande*, Paris, l'Harmattan, 2004

position des hommes politiques, des experts, de notre diplomatie, montre une convergence des thèmes :

- L'Allemagne, réunie, n'aura plus besoin de l'Europe. On n'a jamais tant parlé du « sonderweg » ;
- Si toutefois elle y restait, elle y deviendra la puissance dominante, économique et politique. Loin de l'Allemagne apprivoisée qu'on avait admise dans l'OTAN en 1954, et avec laquelle nous avons défini en 1963 un partenariat dont l'équilibre nous convenait et nous rassurait ;
- L'Allemagne n'aura donc plus de frein à son attirance vers l'Est : drang nach osten, Rapallo, au moins tropisme pour la mitteleuropa.

Traduction politique et diplomatique de ces craintes : la recherche de garanties (il est vrai que Russes et Américains y songeaient aussi), notamment dans un surcroît d'intégration européenne, dans l'économie (d'où la relance de l'UEM et l'euro) et dans la diplomatie (la PESC) : les deux apports du traité de Maastricht.

*II - Le bilan de la réunification allemande est à l'opposé de ces deux séries d'attentes.*

1. L'Etat souverain issu de la réunification n'a justifié aucune des craintes françaises.

Les orientations géopolitiques de l'Allemagne n'ont pas été bouleversées. L'Allemagne réunie a certes obtenu l'élargissement à l'Est de l'UE, mais a continué de jouer le jeu européen. Jusqu'à la ratification, pourtant peut-être peu populaire, de la « constitution ». Pas de tentation de « Rapallo » : on peut seulement relever que l'Allemagne a acheté à l'URSS finissante son droit à la réunification. Est-elle vraiment devenue « la puissance centrale de l'Europe » que pronostiquait un Hans-Peter Schwarz ? Quant au « tropisme mitteleuropa », surtout commercial d'ailleurs, il ne doit rien à l'absorption de la RDA, dont la situation ne ressemble à celle des « PECO » ni au plan économique (la RDA souffre plutôt de leur concurrence), ni au plan politique (on n'y retrouve pas l'atlantisme qui obsède encore les PECO).

La question de la puissance de cet Etat nouveau, et de son exercice, a fait couler beaucoup d'encre. Interrogations, observations, interprétations de ses faits et gestes n'ont pas cessé. Mon sentiment reste celui que m'avait laissé le climat de la « fête » de l'unité du 3 octobre 1990 à Berlin : l'Allemagne demeure retenue devant l'affirmation de la puissance politique, peut-être

encore intimidée par son histoire, et par l'absence d'expérience – ou d'expérience positive – d'une « politique mondiale ».

J'ai relu ce que j'écrivais à ce sujet en 1995 à l'IHEDN. On parlait alors encore d'« oubli de la puissance » (Schwarz) ou de « volonté d'impuissance » (Daniel Vernet) ; on soulignait l'obsession allemande de la stabilité, de l'encadrement juridique et démocratique de toute intervention ou participation, si bien exprimée dans l'avis du 12 juillet 1994 de la cour de Karlsruhe sur l'engagement de la Bundeswehr hors zone OTAN. J'ai lu ce qu'en disent Edouard Husson, et bien d'autres.

Il y a bien eu un changement. L'Allemagne s'est bien vue autrement dans le monde. On a glosé sur les premiers tâtonnements, en Yougoslavie : la reconnaissance unilatérale, l'activisme de l'intervention, la participation militaire ; puis au delà, le désir d'aller en Afghanistan, sinon en Irak. Edouard Husson, qui a consacré deux ou trois chapitres à ces tâtonnements, en attribue la responsabilité à la classe dirigeante, politique et économique<sup>3</sup>. L'activisme des élites, d'une oligarchie. Peut-être. Je suis en tous cas d'accord avec lui pour dire que la politique allemande est désormais basée, dans l'opinion allemande, sur une conscience des intérêts nationaux, et une capacité à les énoncer. Illustrent cette capacité, notamment, le document Lamers-Schaüble de 1994, proposant à la France de constituer un noyau dur pour la construction européenne, ainsi qu'un document de 1996 de la société allemande de politique étrangère. Ce qui met par terre, au passage, la vision naguères à la mode d'une société post-nationale.

Cela ne veut pas dire que la normalisation recherchée soit aboutie, tant l'Allemagne garde de difficultés à fonder son identité d'Etat-nation dans l'histoire (le patriotisme allemand reste « constitutionnel », comme dit Habermas). On sent donc encore les limites, dans la manière comme dans le fond, qui s'imposent à la récupération des attributs de la puissance. Tout cela est maintenant bien connu et analysé. L'Allemagne veut être acteur dans le monde, et reconnue légitime pour cela (d'où par exemple la revendication d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU), mais c'est seulement pour la paix et la prospérité ; plus seulement avec un carnet de chèques, mais les budgets militaires sont réduits (passant de 3,2 à 1,2 % de la PIB entre 1985 et 2002) ; on peut s'opposer pour cela au courant dominant (aux USA, en 2003 : étape significative), mais on n'agira jamais seul, toujours dans un cadre multilatéral, formel (mandat des NU) ou informel (par exemple le « E3 » dans

---

<sup>3</sup> Edouard Husson, *Une autre Allemagne*, Paris, Gallimard, 2005

l'affaire du nucléaire iranien). Le pacifisme allemand, héritage de l'après-guerre des allemands de l'Est plus encore que de l'Ouest – écart révélé par les sondages lors de la guerre d'Irak – donne ainsi sa teinte, kantienne en somme, à l'action de l'Etat allemand réuni.

Comme, de surcroît, la réunification n'a pas entraîné les déséquilibres de puissance qu'on craignait, comme on va le voir, voici la France rassurée au sujet de son partenaire.

2. En revanche, la réunification de la nation allemande ne marche pas tout à fait comme prévu.

Sans refaire ici toute l'histoire économique de l'Allemagne de l'Est depuis 1989, qu'a analysée sous cet angle, en 2004, un expert de notre commissariat général au Plan, Rémi Lallement, il faut savoir que la "mise à niveau" des nouveaux länder, qui avait fonctionné à coup de subventions et d'investissements publics et même privés de l'Ouest, après le choc initial de l'unité monétaire, a globalement cessé depuis 1997: la PIB par habitant, qui était à 33 % de celle de l'Ouest, en 1991, plafonne depuis 1996 autour de 60%. Le taux de chômage y atteint 25 % (contre 10 % à l'Ouest). Le fameux rapport Dohnanyi, établi sous l'autorité de l'ancien maire SPD de Hambourg, chargé par le gouvernement fédéral de présider le "comité de consultation sur l'Est", en février 2004, a, à la fois, donné la mesure de la difficulté, et révélé l'impuissance et la crise de la solidarité fédérale: la "pacte de solidarité" de 1993 pour l'Est entre tous les länder n'a pu être maintenu; les transferts vers l'Est, à charge principalement du Bund, et équivalant à 4 % de la PIB allemande, sont à la fois insuffisants à l'Est (et peut-être mal dirigés) et insupportables à l'ouest, où un débat a lieu sur les causes de la panne de croissance, sur l'Allemagne, site industriel que désertent ses investissements et ses emplois.

Mais la difficulté n'est pas qu'économique. Il y a aussi crise démographique: départs et vieillissement accélérés à l'Est; en "s'occidentalisant", les femmes de l'Est ont perdu et leur taux d'activité - passé de 90 à 40 % - et leur taux de fécondité. Il est vrai qu'on a fermé les crèches qui étaient l'une des fiertés de la DDR. Il y a désunion sociale et culturelle, marquant cette « frontière invisible » qui a fait un succès de librairie en 2005 : Osis et Wesis ne regardent pas les mêmes feuilletons télévisés; il y a peu de mariages mixtes; même à Berlin, on est reconnaissable par son origine. Il y a, surtout, un énorme fossé politique, qui résulte des 40 ans d'histoire séparée. Pensons que

la RDA a réhabilité Luther et Frédéric II, héros de Saxe et de Prusse ; elle a été le plus socialiste des pays de l'Est, on y a assez cru pour vouloir encore, en 1989, réformer le système. Ce fossé résulte aussi des conditions de la réunification : les postes de responsabilité, notamment politiques, ont été colonisés par l'Ouest ; les élites de l'Est, même contestataires, ont été d'emblée écartées. On comprend ainsi la singularité du vote des länder de l'Est : le poids du PDS, qui n'est implanté qu'à l'Est, mais qui y fait aujourd'hui des résultats très supérieurs aux 16 % de mars 1990. La campagne actuelle confirme ce régionalisme. Même Angela Merkel ne peut prétendre représenter à la fois Osis et Wesis.

Sans doute, cette césure ne concerne-t-elle que deux ou trois générations, et ne sera pas éprouvée par les plus jeunes qui auront échappé au système de formation socialiste, et largueront plus facilement l'héritage de la RDA. En attendant, c'est l'incompréhension mutuelle qui prédomine. Jusque dans l'actualité politique et sociale: par exemple sur la crise du modèle social et les "réformes", entre vague libérale d'un côté, exclus du système de l'autre, il n'y a même pas débat. Cette césure reste largement à étudier.

L'unification de la nation, dans ses profondeurs, aura peut-être le dernier mot; mais elle n'est pas faite. Question du lien national, donc. Et si on pense que les deux Allemagne avaient approuvé le principe de la réunification, d'ailleurs avec modération (32 % d'abstentions au vote de décembre 1990 qui sanctionnait le processus), mais n'ont guère été consultées sur les modalités, on peut se dire que l'Allemagne retrouve là sa vieille question du lien introuvable entre formation de l'Etat-nation et démocratie (question si ancrée qu'elle traverse encore toute la somme sur l'histoire de l'Allemagne aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles de l'historien Heinrich-August Winckler, qui vient d'être publiée en France)<sup>4</sup>.

### *III - Conséquences pour le partenariat franco-allemand ?*

Quelques pistes de réflexion, seulement;

1. De ce qui précède, on peut tirer des éléments de rapprochement.

La normalisation, objective et subjective, de la position de l'Allemagne dans le jeu des relations internationales, et l'affaiblissement économique et

---

<sup>4</sup> Heinrich-August Winkle, *La longue marche vers l'Ouest*, Paris, Fayard, 2005

politique que laisse le bilan de la réunification à ce jour: tout cela contribue à rendre cette position plus comparable à celle de la France.

On ne s'étonnera donc pas que la période récente ait vu fleurir le thème de l'union entre les deux pays. Par exemple, les propositions d'unification des instruments de l'action dans le monde: consulats et centres culturels (tels que celui de Ramallah) voire ambassades communs; et, l'an dernier, Laurent Fabius qui proposait d'aller vers une armée commune.

On ne s'étonnera pas davantage, dans ces conditions, d'observer dans les deux pays des réactions convergentes aux défis majeurs qui les concernent conjointement. Le défi de l'affaiblissement de leur poids relatif en Europe, bien-sûr, qui est l'effet mécanique de l'élargissement (lui-même lié à l'unification), mais qui tient aussi à ce que l'entente franco-allemande n'est plus ce qui paraît le plus difficile à obtenir, donc l'élément le plus déterminant d'une négociation européenne. Plus nouveau, le défi de l'affrontement explicite avec les intérêts américains, économiques et géopolitiques à la fois. Cette évolution est plus difficile à l'Allemagne, encore gouvernée par une RFA qui doit tout aux Etats-Unis, sa liberté, son système, sa reconstruction. Mais elle me paraît en gestation dans les deux pays, avec dans les deux la même réticence des élites, notamment économiques, à l'admettre.

2. Mais le processus de réunification laisse aussi d'autres questions ouvertes:

Celle d'aujourd'hui: les thèmes intérieurs qui dominent la campagne électorale le montrent, l'Allemagne est trop occupée d'elle-même, des difficultés économiques, sociales, culturelles, politiques de la réunification, qui l'affaiblissent, pour être disponible pour aborder, avec la France, les grandes questions posées par celle-ci sur l'avenir de l'Europe: par exemple, les questions du gouvernement économique de la zone euro, ou la recherche de coopérations renforcées sur des bases renouvelées, questions léguées par le "non" au référendum français. On comprend ainsi le peu de suites aux résolutions prises lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Elysée. Comme Raymond ARON au temps de la crise des euromissiles, mais peut-être plus justement, la France pourrait redouter, non plus la force des Allemands, "mais leur éventuelle faiblesse".

Et question qui peut être celle de demain, si (lorsque) les difficultés de la réunification sont (seront) surmontées: l'Allemagne suivra-t-elle un nouveau chemin? Derrière cette question, deux interrogations:

Dans quelle mesure la faiblesse allemande actuelle découle-t-elle de la

réunification ? 2/3, disait la Commission européenne en 2002, alors que le débat sur "l'Allemagne, site industriel" battait déjà son plein. D'autres soutiennent que ces difficultés ne sont que le révélateur d'une crise, celle de son modèle économique et social "rhénan", sujet traité ici par Patrick Quinqueton. C'est notamment l'analyse d'Isabelle Bourgeois, du CIRAC. Edouard Husson met en avant, à côté du poids des dépenses improductives de l'Etat, donc en ex-RDA, et de la faiblesse démographique, les effets de la domination imposée par les Etats-Unis dans les domaines de la monnaie et du commerce international. Il n'est pas le seul.

Dans quelle mesure la faiblesse allemande serait la cause de ce qui nous apparaît comme une normalisation ? ou, au contraire, une illusion d'optique, liée en partie à nos vieilles "peurs françaises", qui nous empêchent de voir qu'à l'exception d'un brève période du 20<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne n'a cessé d'avoir la politique normalement dictée par ses intérêts nationaux du moment ? C'est cette dernière lecture que j'ai trouvée dans les chapitres de son « autre Allemagne » qu' Edouard HUSSON consacre notamment à l'analyse historique du pacifisme allemand, puis de l'ostpolitik selon Egon Bahr.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT
-------------------------

Mesdames, Messieurs, avant de conclure, je veux adresser mes très chaleureux remerciements aux intervenants qui ont développé des points de vue, non pas contradictoires, mais quelquefois contrastés, presque toujours complémentaires.

Nous sommes à un moment particulier de la relation franco-allemande, avec les élections du 18 septembre et ce qui en sortira, nous sentons bien que nous sommes à la fin d'un cycle, mais d'un cycle court. La relation franco-allemande n'a jamais été une relation sans quelques nuages, ce n'est pas « un long fleuve tranquille » mais, sans vouloir tomber dans un optimisme excessif, je voudrais dire pourquoi, sur l'avenir, je reste fondamentalement confiant.

Tout d'abord, l'exposé de Thierry Le Roy nous le rappelait, la réunification a permis une relation assainie entre la France et l'Allemagne. Elle a créé en Europe les conditions d'une stabilité géopolitique de longue durée. D'abord parce que, pour la première fois, l'Allemagne a des frontières reconnues, à l'est comme à l'ouest. Elle n'est plus ressentie comme un danger par ses voisins.

Les tensions sur l'affaire yougoslave ont débouché sur l'OTANisation du problème. Les Américains se sont saisis de la question et c'est une leçon que nous ne devons pas oublier.



On peut dire, je crois, que L'Allemagne, surtout avec le Chancelier Schröder, a retrouvé une identité nationale « normale » :

Elle assume le passé de la période nazie : je pense au monument à la Shoah, à Berlin.

Elle défend sans complexe ses intérêts et ses choix : on l'a vu au sommet de Nice ou face à la guerre d'Irak.

Elle a adopté la conception civique de la nation en mai 1999, en renonçant au droit du sang.

Elle a renoncé progressivement à l'idée d'une Europe « postnationale » qui, au fond, entretenait un malentendu avec la France, avec une grande partie de l'opinion française comme on vient de le voir. August Winckler parle de « nation post-nationaliste », tout à fait différente du concept d'Europe post-nationale cher à Habermas. Nous sommes dans une période où les nations ne sont plus tentées par le nationalisme, ce facteur virulent, maladie de la nation, semble calmé. Nous écoutions Egon Bahr nous dire le 24 mai 2005 à Paris: « L'Europe ne sera jamais un Etat fédéral » mais une « Union de nations ». Nous l'avions bien compris<sup>5</sup>. Réciproquement, l'idée d'un « deutscher Weg » ne fait plus peur en Europe : l'Allemagne apparaît comme une démocratie « postnationaliste » consciente de ses responsabilités.

En même temps, il faut ajouter que la fin de la menace soviétique (ou russe) crée les conditions d'une grande Europe pacifique, propice aux coopérations, bien que non dépourvue de risques futurs de tensions géopolitiques. Je pense au Caucase, à l'Ukraine, dont on voit bien qu'elle pourrait devenir un foyer de tensions, accessoirement à la Transnistrie ou encore au problème des minorités russophones dans les pays baltes qui ne se sont pas vu reconnaître la nationalité du pays où elles habitent. Tous ces risques de tensions peuvent aussi être instrumentés du dehors... L'avenir non plus n'est pas un « long fleuve tranquille ».

Je crois que les difficultés mêmes de la réunification ont contribué à dissiper les craintes françaises.

Le fardeau des Länder de l'Est est la conséquence d'une unification monétaire mal pensée. Les transferts : 70 Milliards d'euros par an, soit 4 % du PIB, sont considérables.

Evoquerai-je la similitude des problèmes économiques (les délocalisations), sociaux (le chômage : plus de 4 Millions en Allemagne, 2,5 millions en France), une immigration mal maîtrisée, des problèmes budgétaires, une incapacité à respecter le critère de Maastricht fixant à 3 % du PIB le déficit public maximum. Tout cela rapproche la France de l'Allemagne. Dans nos

---

<sup>5</sup> *Paris-Berlin-Moscou*, Association pour la Fondation Res Publica

malheurs, nous trouvons des raisons de nous regarder avec sympathie (au sens étymologique du terme).

J'ajoute enfin le vieillissement démographique, plus préoccupant encore Outre-Rhin qu'en France, contribue à la relativisation des antagonismes. Nous pouvons même craindre une Allemagne trop faible du point de vue de sa démographie : ce n'est pas une bonne affaire pour le France.

Dans le monde unipolaire et globalisé, on ne dit pas assez que l'Allemagne et la France sont confrontées aux mêmes problèmes :

Après le krach de Wall Street, la chute du dollar et l'appréciation de l'euro constituait un facteur de marasme économique, comme la faiblesse relative de l'euro par rapport à un dollar fort avait été un facteur de dynamisme : cela joue non seulement sur les exportations mais aussi sur les investissements des entreprises multinationales. Bien évidemment, le mouvement des délocalisations est encouragé par un euro fort.

Avec la globalisation, nous devons faire face à la concurrence des pays à bas salaires (PECO- Chine) et aux délocalisations industrielles que j'évoquais à l'instant.

Après le 11 septembre, nous avons le défi d'un certain bellicisme américain, la fuite en avant dans une intervention militaire au cœur de l'Eurasie dont chacun voit bien que l'enjeu principal est le contrôle des ressources pétrolières du golfe arabo-persique et de la Caspienne, au risque d'attiser une « guerre des civilisations » et le facteur d'entraînement qu'il comporte pour l'Europe, voisine du monde musulman. Voilà encore un défi, pas assez explicité dans notre relation, auquel nous devons faire face ensemble.

Enfin, j'ajoute le défi énergétique avec le renchérissement brutal et continu du prix du pétrole et la dépendance toujours accrue de nos économies pour leur approvisionnement extérieur.

Je voudrais laisser une place au débat, je vais donc raccourcir mon propos.

Il me semble que notre partenariat franco-allemand n'est pas à l'abri de tensions liées souvent à la conjoncture électorale

Le couple Mitterrand-Kohl que j'ai bien connu, de l'intérieur même, n'a pas été sans nuages.

François Mitterrand a fait pas mal de concessions en matière de libéralisme économique à partir de 1983 en échange de la monnaie unique ;

sur la réunification il a tenu bon quant à la fixation de la frontière avec la Pologne mais il l'a acceptée ;

il a laissé filer sur l'affaire yougoslave ;

il s'est laissé imposer l'élargissement dès 1993 sous Balladur sans le négocier véritablement. Il en est résulté l'adhésion - nécessaire mais mal préparée - des Peco en 2004.

Jacques Chirac lui-même s'est très vite trouvé déséquilibré par la cohabitation (juin 1997- mai 2002). Au fond, c'est en 2002, avec la crise irakienne que la relation franco-allemande est apparue à son zénith... Mais Jacques Chirac était délivré de la cohabitation. Je rappelle que c'est au moment de la cohabitation qu'il avait avancé l'idée de la constitution européenne, répondant à Joschka Fischer après le discours de l'université de Humboldt. Mais qui peut penser que cette proposition était indépendante de la cohabitation ?

Je ne veux pas épiloguer, nous aurons sans doute dans deux semaines un autre gouvernement allemand, peut-être le même ? Peut-être une grande coalition ?

Le couple franco-allemand est actuellement sur un palier... parce que les échecs électoraux essuyés par les gouvernements en place, tant en Allemagne : en Rhénanie-Westphalie, qu'en France avec le référendum et, avant même, avec les élections locales, ont bien montré que les problèmes sociaux étaient tout à fait prégnants et se répercutaient sur la relation politique. Ces élections ont affaibli les deux gouvernements de part et d'autre. Néanmoins, il me semble qu'on ne doit pas considérer que la relation franco-allemande soit structurellement affaiblie. Elle est en fait sinusoïdale, alternant phases de refroidissement plus ou moins occultées et phases de réchauffement bruyamment orchestrées.

Vers quoi allons-nous ?

Plusieurs intervenants, Monsieur Martens en particulier, et Monsieur de Grossouvre ont évoqué les propos de Monsieur Pflüger, l'orientation qui pourrait être celle de Madame Merkel, plus atlantiste... Cela dépendra de la suite ...

Mais avant de conclure sur ce sujet, je voudrais faire remarquer que les tensions inévitables dans ce qu'on appelle le couple franco-allemand procèdent aussi de facteurs structurels qui, eux, sont permanents.

D'abord, des modèles politiques et culturels très différents, la France et l'Allemagne vivent sur des traditions opposées. Fédéralisme et culture de la subsidiarité d'un côté, modèle républicain égalitaire et relative centralisation de l'autre. Sans doute on observe des évolutions en sens contraire (décentralisation relative en France, recentralisation en Allemagne au profit du Bund) mais, comme le disait Edouard Husson, peut-être faudrait-il prendre notre parti que nous sommes différents, que nous nous enracinons dans des histoires différentes et que le problème est plutôt de créer une bonne relation que d'uniformiser nos deux pays La « méthode Monnet » est épuisée ; il faut

inventer une nouvelle approche s'appuyant sur la volonté populaire, telle qu'elle s'exprime dans le cadre national pour aller vers une Europe à géométrie variable. Je rejoins Monsieur Zervakis ou Madame Autret quand ils parlent d'une Europe en réseaux... On peut quand même souhaiter que la France et l'Allemagne soient au cœur de ces différents réseaux.

L'idée du partenariat franco-allemand n'est pas morte.

Au plan économique, il y a une dissymétrie évidente. L'Allemagne fait la course en tête, elle exporte deux fois plus que la France : 760 Milliards d'euros), excédent commercial de 160 Milliards. La France, loin derrière (330 Milliards) équilibre à peine sa balance commerciale. Il est vrai qu'elle dégage un excédent au niveau des services commerciaux (25 Milliards€) contre un déficit à l'Allemagne (65 Milliards). Cette dissymétrie économique génère un comportement différent face au libre-échange ainsi qu'en matière monétaire.

Dissymétrie aussi aux plans diplomatique et militaire :

La France a hérité d'un statut particulier auquel elle n'entend pas renoncer (pas plus que la Grande-Bretagne) mais elle veut aider l'Allemagne à faire davantage entendre sa voix dans les affaires mondiales comme membre permanent du Conseil de Sécurité parce qu'elle croit à l'idée d'un partenariat de long terme entre nos deux pays.

Des tropismes géopolitiques sont différents : Est européen pour l'Allemagne, Méditerranée et Afrique pour la France. Il y a des zones où il faut trouver des convergences pour l'avenir (Balkans) et surtout élaborer des politiques communes (vis-à-vis du Moyen-Orient, de la Chine, de l'Asie du Sud et de l'Est, de l'Amérique Latine, etc.). Dans les Balkans, rompre avec les visions idéologiques et poser le principe d'une adhésion à égalité des Républiques yougoslaves à l'Union européenne, sortir la Bosnie et le Kosovo du « frigidaire ». Prévoir une Conférence internationale et élaborer des positions communes dans cette perspective.

Sur le plan de la défense, nous sommes également épris de paix. L'expression « pacifisme rationnel » est un peu un oxymore : le pacifisme n'est pas tout à fait rationnel s'il néglige toute capacité de défense. Il y a là une différence de perception. Nous l'avons bien vue lors du débat que nous avons eu avec Egon Bahr.

La France consacre évidemment plus de moyens que l'Allemagne à la Défense : 2,8% du PIB contre 1,2% pour l'Allemagne, c'est une dissymétrie.

Ne pouvons-nous pas nous réunir sur l'idée de créer, avec d'autres, en Europe, un acteur stratégique à l'échelle mondiale, allié des Etats-Unis mais pas vassal ?

C'est un débat qu'il faut avoir. Qu'entend-on par alliance ? Jusqu'où va-t-elle ? Il ne faut pas, paraît-il, « faire contrepoids » mais un allié peut ne pas être d'accord... ou alors, c'est un féal. Tout cela mérite certainement d'être discuté.

Je pense qu'il peut y avoir des tentations atlantistes en Allemagne et en France. L'idée qu'on va maintenant donner congé au partenariat franco-allemand pour travailler avec d'autres pays existe en Allemagne mais elle a aussi été développée en France par Monsieur Sarkozy. Chaque pays a sa tentation atlantiste.

Si je reste optimiste, pour ma part, quant au partenariat franco-allemand, c'est qu'il n'y a pas de substitut ni pour la France ni pour l'Allemagne à un partenariat de long terme entre nos deux pays.

L'Allemagne a besoin de la France pour peser vis-à-vis des Etats-Unis. Les entreprises allemandes et les entreprises américaines sont concurrentes en Chine, au Brésil, etc. L'Allemagne ne souhaite pas être entraînée dans des guerres où ses intérêts vitaux ne sont pas engagés. L'Allemagne est adepte du pacifisme, rationnel ou pas : ses dirigeants sont certainement rationnels. L'Allemagne a aussi besoin de la France pour l'accompagner dans sa politique à l'Est, particulièrement vis-à-vis de la Russie.

Tout cela est instable.

J'ai évoqué les risques de tensions géopolitiques futures, nous avons tout à fait intérêt à traiter ces problèmes ensemble.

La France a aussi besoin de l'Allemagne pour peser politiquement dans les affaires mondiales, pour stabiliser la Méditerranée et l'Afrique.

Je pense que cette coopération ne doit pas être exclusive, elle doit se développer à travers des réseaux à géométrie variable. L'important est que nos dirigeants soient conscients de ce que un jour ou l'autre ils devront revenir à cette idée. Chaque fois qu'ils ont voulu s'en éloigner, ils y sont quand même revenus.

Les problèmes à résoudre impliquent une forte dose de volontarisme politique.

D'abord une attitude commune face à la globalisation. Ce sujet n'a pas été vraiment travaillé. L'analyse est insuffisante, qu'il s'agisse du facteur monétaire, des délocalisations, de la concurrence des pays à très bas salaires, du rôle des Etats-Unis, de la manière dont ils imposent une monnaie mondiale à travers une fuite en avant qui peut se révéler extrêmement dangereuse, avec une pyramide de déficits extérieurs qui devient abyssale et qui pose le problème de la fragilité du dollar. Le dollar peut très bien reprendre sa marche ascendante, il l'a d'ailleurs reprise après un petit creux au mois de mai dernier. Nous risquons de recevoir ce problème en pleine figure : si l'euro passe à 1,5 – 1,7 dollar, le système euro va souffrir.

La politique de l'euro devrait poursuivre deux objectifs en apparence

contradictoires mais en fait dialectiquement liés: un taux de change compétitif et un rôle accru de monnaie internationale de réserve. C'est l'objet d'une stratégie qui ne peut être mise en œuvre que par une action combinée de la Banque et de l'Eurogroupe dont les compétences doivent être précisées par un nouveau traité (monétaire – de change – budgétaire – en matière de convergence fiscale et sociale). C'est là qu'est la priorité européenne. Elle va de pair avec une profonde réforme des statuts de la Banque Centrale. J'ai lu avec intérêt la contribution d'Otto Steiger qui interviendra à notre prochain colloque.

L'objectif est de dynamiser l'ensemble de la zone euro. Celle-ci constitue le débouché de près de la moitié (45%) des exportations allemandes (ce qui veut dire que le reste du monde fait 55%...). L'Allemagne est plus extravertie que la France. La France concentre sur l'Europe 66% de ses exportations, l'Allemagne, 60%. Elle a une part de marché mondiale très supérieure à la France (17,8% contre 8%). L'intérêt de l'Allemagne est de dynamiser la zone euro pour essayer de la rendre compétitive.

Je pourrais évoquer les perspectives d'une relance volontariste

Quand on s'interroge sur le chômage, que ce soit en France ou en Allemagne, on voit qu'il a trait, très largement à la faiblesse de demande intérieure, c'est ce que Madame Merkel faisait observer.

Quels sont les facteurs du chômage ?

Stagnation des salaires et du pouvoir d'achat, insuffisance de l'investissement productif, délocalisations, vieillissement et taux d'épargne élevé, développement des placements à l'étranger.

Je rejoindrai Patrick Quinqueton en disant que c'est de la convergence des problèmes sociaux qui se posent en Allemagne comme en France que peut naître une politique dynamique de changement impulsée par les deux pays. Il faudra convaincre les autres... mais ils ont les mêmes problèmes.

Je passe très rapidement sur une politique d'approvisionnement énergétique commune.

Le gaz russe et algérien (accords sur l'approvisionnement et le stockage, développement de réseaux interconnectés), la mise en service de réacteurs nucléaires de nouvelle génération. L'Allemagne a annoncé qu'elle sortait du nucléaire il y a déjà quelques années. Est-ce un choix vraiment rationnel quand le prix du baril est à près de 70 dollars ? C'est un problème qu'il faut sans doute poser.

Economies d'énergie, à coup sûr, énergies nouvelles ou procédés technologiques nouveaux pour limiter l'émission de gaz à effet de serre (charbon).

Comment ce problème majeur, vital de la dépendance énergétique n'occupe-t-il pas une place plus importante dans le débat franco-allemand ?

Je ne vais pas traiter de la politique industrielle, c'est un sujet relativement conflictuel mais ces conflits sont solubles :

En matière de recherche-développement (biotechnologies, nanotechnologies, etc.), nous pourrions faire beaucoup de choses ensemble... Dans les transports et réseaux de transport, l'énergie, les industries de défense.

Il faut une volonté politique ferme pour trouver des accords équilibrés. Cette volonté peut paraître émoussée mais je pense que sur le long terme nous la retrouverons.

Nous devons absolument garder le cap du long terme dans la relation franco-allemande, avoir un volontarisme actif pour construire un acteur européen stratégique, une grande puissance européenne pacifique. Le partenariat franco-allemand est incontournable, même s'il ne doit pas être exclusif. Il y a le plus grand intérêt à associer les pays qui partagent la même volonté de paix et qui veulent voir l'Europe exister dans un monde multipolaire qui est inévitable, qui est déjà là. Mais en la matière nul ne peut se substituer à la volonté des peuples. Écoutons ce qu'ils disent... On ferait bien d'écouter ce qui s'est dit en France le 29 mai et d'y donner des prolongements de manière active et roborative... Puis nous écouterons ce que dit le peuple allemand le 18 septembre... On ne fera rien sans les peuples.

Nous jouerons notre rôle – très modeste – pour suggérer qu'il y a encore beaucoup de choses à faire et que le partenariat franco-allemand a un avenir qui durera encore plus longtemps que son passé pourtant déjà impressionnant puisque voilà quarante-deux ans que le Traité de l'Élysée a été signé.

L'avenir n'est pas tout entier dans le Traité de l'Élysée certes mais il est dans la volonté politique.

Merci.

EDOUARD HUSSON
----------------

Malgré nos efforts, il reste peu de place pour le dialogue avec la salle. Veuillez nous en excuser.

*Première intervenante :*

J'attendais de ce colloque un développement sur une autre Europe possible. Rien n'a été dit non plus sur un éventuel abandon de l'euro.

Enfin, l'Europe porte en elle le fédéralisme en contradiction avec la volonté des peuples de garder leur souveraineté nationale.

*Deuxième intervenant :*

On a beaucoup parlé des élites, des décideurs mais on a moins parlé de la volonté populaire.

Que pensent aujourd'hui le peuple français, le peuple allemand, de ce partenariat ? Quelle représentation ont-ils l'un de l'autre ?

Je suis surpris qu'on n'ait pas évoqué le rôle important de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse). Depuis quarante ans, il favorise les échanges entre les deux pays. Qu'en est-il ?

Qu'en est-il de l'enseignement du français dans les établissements allemands, de l'enseignement de l'allemand en France ?

*Madame Bollmann :*

A la fin de son intervention, Monsieur Martens a prôné la confiance dans les relations franco-allemandes. Je trouve qu'il a une étrange conception de la confiance. Je cite son ouvrage : « *Allemagne, la nouvelle puissance européenne* » publié en 2002. Il écrit : « *L'Allemagne coupera le cordon ombilical qui la lie aux Etats-Unis à condition que la France se défasse du mythe d'une voix particulière dans le monde* ». Les mots sont clairs : « *couper le cordon ombilical* » veut dire vivre par soi-même, « *ne plus avoir de voix* », c'est être mort... Je ne vois pas comment, avec cette vision de la France et de l'Allemagne, on peut vraiment faire confiance.

Madame Autret nous a montré combien l'Allemagne est vivante, et combien la France est absente, dans les instances européennes. Elle a parlé aussi du rôle majeur des fondations allemandes. L'une d'entre elles, que représente ce soir Monsieur Zervakis, la fondation Bertelsmann détient 57,6% des actions du groupe médiatique Bertelsmann. Cette fondation ne propose donc rien qui puisse aller contre les intérêts de l'entreprise dont elle dépend. Quand la présidence tourne, tous les six mois, elle fournit la Commission en papiers et elle organise des stages express pour entraîner le personnel politique à son travail à Bruxelles.



*Quatrième intervenante :*

Ma question sera très brève. C'est l'intervention de Monsieur Chevènement qui la sollicite. Vous avez dit que les Etats-Unis s'étaient occupés de la Yougoslavie. Ils ne s'en sont occupés qu'à la fin. Au début de cette crise, qui s'est occupé du financement des associations culturelles croates, slovènes... ?

On peut se demander si les Etats-Unis sont la seule puissance belliciste au monde.

EDOUARD HUSSON

Jean-Pierre Chevènement veut-il répondre à la question : Quelle Europe ? Une autre Europe ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Le colloque n'avait pas pour but de répondre à la question de l'Europe en général. Elle partait du partenariat franco-allemand : où en est-il aujourd'hui ? et quelle est l'idée qu'on peut se faire de la coopération entre la France et l'Allemagne dans l'Europe de demain ?

L'idée qui est ressortie est plutôt celle de réseaux dans lesquels la France et l'Allemagne agiraient de concert. C'est un peu l'idée de la géométrie variable. J'ai esquissé, dans mon propos, l'idée d'une réforme de la zone euro, mais on voit bien qu'avant de penser à l'Europe il faut que chaque pays fasse son analyse. Comme vous l'avez dit, ce qui compte, c'est l'opinion des peuples... Celle-ci ne peut se faire qu'à partir d'un débat d'idées et il y a un gros déficit dans ce domaine parce qu'il n'y a pas d'analyse. Plus exactement, il n'y a que des analyses superficielles, comme plusieurs intervenants l'ont relevé. Par exemple, l'analyse du coût du travail est complètement déconnectée des problèmes monétaires.

Pendant que j'y suis, je vais répondre à la dernière question :

La politique allemande en Yougoslavie a changé quand les sociaux-démocrates sont arrivés au pouvoir. J'ai gardé le souvenir d'entretiens que j'ai eus avec François Mitterrand à ce propos : il était quelque peu prévenu sur cette question mais il a quand même plus ou moins laissé filer... parce qu'on était au moment de Maastricht, parce que la relation franco-allemande était compliquée, on a donc reconnu la Croatie... François Mitterrand avait le sentiment de se laisser entraîner plus loin qu'il ne le souhaitait. On lui a reproché de ne pas se laisser entraîner assez loin... Finalement, c'est sous la

présidence de Jacques Chirac qu'il y a eu une intervention militaire, les accords de Dayton puis l'affaire du Kosovo. Je pense que le gouvernement Schröder a eu, en ce qui concerne les Balkans, une politique sensiblement différente du gouvernement chrétien-démocrate qui l'avait précédé, plus raisonnable parce qu'il n'y a rien à gagner à faire des Balkans une zone de conflits. Je propose qu'on aille vers une reconnaissance de toutes les républiques yougoslaves dans le cadre de l'Union européenne, ce qui implique évidemment que nous approfondissions auparavant nos vues entre la France et l'Allemagne. Naturellement, je ne propose pas qu'on y aille tout de go mais que ça fasse l'objet d'échanges de vues approfondis. Ce sont des questions extrêmement difficiles. Militairement, le problème a été gelé – du fait des Etats-Unis d'ailleurs – mais politiquement il n'est pas résolu. Nous savons très bien que nous avons mille problèmes au frigidaire. Le jour où ils ressortiront, tout risque de recommencer. Il serait donc utile que la France et l'Allemagne aient une réflexion commune qui anticipe sur l'avenir de cette question balkanique.

On a évoqué le problème de l'OFAJ et de l'enseignement, malheureusement en régression, du français et de l'allemand, ce n'est que trop vrai. Nous ne l'avons pas assez dit, vous avez tout à fait raison.

EDOUARD HUSSON
----------------

Je reprends rapidement sur cette question. Je laisserai ensuite la parole à Stephan Martens s'il veut répondre à la question qui lui a été posée.

Monsieur, vous avez demandé où en sont les peuples français et allemand. Là aussi, on aurait besoin d'études beaucoup plus systématiques. Dans les années 1990, le sentiment qui s'imposait était celui d'une normalisation des rapports entre les deux sociétés, au-delà des jumelages, et, dans les jeunes générations, d'une indifférence grandissante révélée, par exemple, par l'abandon de l'apprentissage du français. Au moment de la guerre d'Irak, des sondages sont sortis qui ont, tout à coup, inversé certaines positions et qui ont montré que l'opinion allemande faisait passer la France devant les Etats-Unis comme « la société dont on pouvait se sentir très proche ». Ce sont des choses extrêmement aléatoires et, là encore, je crois que vous avez raison. Peut-être, dans le cadre de la Fondation, pourrions-nous lancer une recherche plus approfondie là-dessus.

Vous avez parlé de l'OFAJ et du problème des langues. Effectivement, la baisse de l'apprentissage de l'allemand en France, la baisse moindre, mais quand même significative, de l'apprentissage du français en Allemagne, c'est le

grand échec de la relation franco-allemande. On pourrait même dire que le Traité n'a même pas réussi à galvaniser les énergies de ce point de vue. Je me souviens d'une conversation avec un ami allemand, un économiste qui avait publié un livre passionnant sur le modèle allemand et son avenir. Il prenait ses statistiques comparatives aux Etats-Unis, en Grande Bretagne, aux Pays Bas et au Japon. Il était fils d'un professeur de français et il passe ses vacances en France... Je lui ai demandé : « Comment se fait-il que tu ne parles pas de la France ? » Il était un peu gêné, il semblait prendre la France comme un pays où on fait du tourisme tandis que les pays avec qui on travaille seraient les pays anglophones. Il s'en est tiré par une pirouette en me disant : « Oui mais la France est atypique : vous n'êtes pas vraiment libéraux, vous avez un Etat fort... ». C'est vrai qu'il y a un problème de connaissance réciproque et c'est un paradoxe.

Je crois que, là aussi tout dépend des grands choix qui seront faits. C'est comme vis à vis des pays d'Europe centrale et orientale. Aujourd'hui on voit bien que leurs élites et une partie de leur opinion se tournent vers les Etats-Unis, parce que les Etats-Unis ont une image de dynamisme tandis que nos sociétés ont l'air d'avoir du mal à se réformer ou d'être frileuses. De plus tout un travail de pressions, très intensif, est fait par les Américains et leurs relais. Mais tout cela peut changer, c'est aussi le sens de cette relance de la coopération franco-allemande sur des modalités nouvelles qu'a développée Jean-Pierre Chevènement dans sa conclusion.

STEPHAN MARTENS
-----------------

Je voudrais simplement répondre à Madame Bollmann que l'on peut tout faire dire à un auteur lorsqu'on extrait une phrase de son contexte. Je n'ai jamais demandé que la France cesse d'exprimer d'option politique propre. Mais cette dernière ne passe pas forcément par des proclamations d'originalité absolue en Europe.

Je soulignais, dans mon livre, que si la France, par exemple, soutenait l'Allemagne dans sa volonté d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité, l'élite politique allemande serait prête, plus facilement, à couper le cordon ombilical qui le relie aux Etats-Unis. Certes, les Allemands de l'Ouest ont été libérés par les Américains mais nous sommes au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la réunification a eu lieu et les élites politiques allemandes doivent avancer un peu dans leurs débats stratégiques. Alors, s'il n'y avait pas cette volonté de voix française particulière, je le répète, les Allemands couperaient plus volontiers le cordon ombilical avec les Etats-Unis.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je voudrais, avant de donner la parole à Monsieur Zervakis, dire à Monsieur de Grossouvre que je ne crois pas qu'on puisse considérer les pays d'Europe centrale et orientale considérés comme « chasse gardée » de l'Allemagne. Quand on regarde les parts de marché et qu'on ajoute France + Italie + Royaume Uni, on obtient à peu près la part de l'Allemagne. Ces pays ne souhaitent pas du tout être une chasse gardée. J'ajoute que les Américains ont étendu l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale ; sur le plan militaire et de leur sécurité ces pays ont choisi clairement les Etats-Unis, à tort ou à raison. Je pense donc que ce mot de « chasse gardée » relève d'une conception un peu ancienne et qu'il faudrait tenir compte de ce qu'est la géopolitique aujourd'hui.

S'agissant de la fondation Bertelsmann, Madame Bollmann a dit que c'est une fondation très puissante. C'est justement pourquoi nous l'avons invitée.

Je remercie très chaleureusement Monsieur Zervakis pour son exposé très intéressant. C'est quand même ça la démocratie... permettre à des gens très divers de s'exprimer. C'est enrichissant pour tout le monde, y compris, j'en suis sûr, pour vous-même. Et nous-mêmes pouvons nous enrichir de la lecture de vos ouvrages...

PETER ZERVAKIS

Je me réjouis que l'on attribue autant d'influence à la fondation Bertelsmann, qu'on la voie comme aussi puissante. En Allemagne même, un groupe de journalistes et d'historiens nous font jouer le rôle d'éminence grise du pouvoir.

Pour parler de Bruxelles, il y a effectivement un directeur des relations publiques, Elmar Brok, vous l'avez mentionné dans votre exposé. Mais je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'il y a effectivement deux réalités du point de vue du droit allemand : la fondation Bertelsmann et la société anonyme Bertelsmann. Monsieur Brok est le représentant en relations publiques de la société anonyme Bertelsmann, en plus de son rôle de représentant politique et il a toujours précisé qu'il n'était le représentant que de la société anonyme. Il défend des intérêts, il fait du lobbying mais de façon tout à fait consciente, il ne s'est jamais mêlé de ce qui concerne les intérêts médiatiques de la société.

Madame Autret a dit que les Allemands sont plus visibles que d'autres à Bruxelles... Je ne suis pas sûr que pour autant ils soient plus efficaces.

Au contraire, ce qui nous apparaît comme un problème, c'est le fédéralisme. C'est vraiment le problème que nous n'arrivons pas à résoudre et nous avons le sentiment que du fait de ce fédéralisme – sans doute le représentant du ministère des Affaires étrangères qui est ici ne me contredira pas sur ce point – il nous est très difficile de parler d'une seule voix.

Il peut arriver que l'Allemagne joue contre son propre camp au point que des coordinateurs préfèrent laisser avancer les intérêts luxembourgeois plutôt que d'arriver à une position allemande commune. C'est pourquoi la polyphonie qui caractérise le système de représentation allemand à Bruxelles ne devrait pas faire aussi peur que ce qu'on a pu dire.

**Association pour la Fondation Res Publica**  
**52, RUE DE BOURGOGNE**  
**75007 PARIS**

**☎ 01.45.50.39.50**

**@ [RES-PUBLICA@WANADOO.FR](mailto:RES-PUBLICA@WANADOO.FR)**

**ACHEVE  
D'IMPRIMER  
EN SEPTEMBRE 2005**